La LIBERTÉ

Vol. 87 n°32 • du 24 au 30 novembre 2000 • SAINT-BONIFACE **88 ¢ + taxes**

À la recherche d'une bonne idée de cadeau pour vos parents et amis ? Offrez *La Liberté* et recevez cette tasse à café thermos en prime.

■ **Détails en page 4.**

Citation de la semaine

« Le Canada est une terre d'accueil pour les pédophiles. »

Membre de l'organisme Au-delà des frontières, Norman Boudreau estime que pour enrayer l'exploitation sexuelle des enfants, il faudra apporter des changements à la loi C-27.

■ **Page 10.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Nos Intrépides choristes

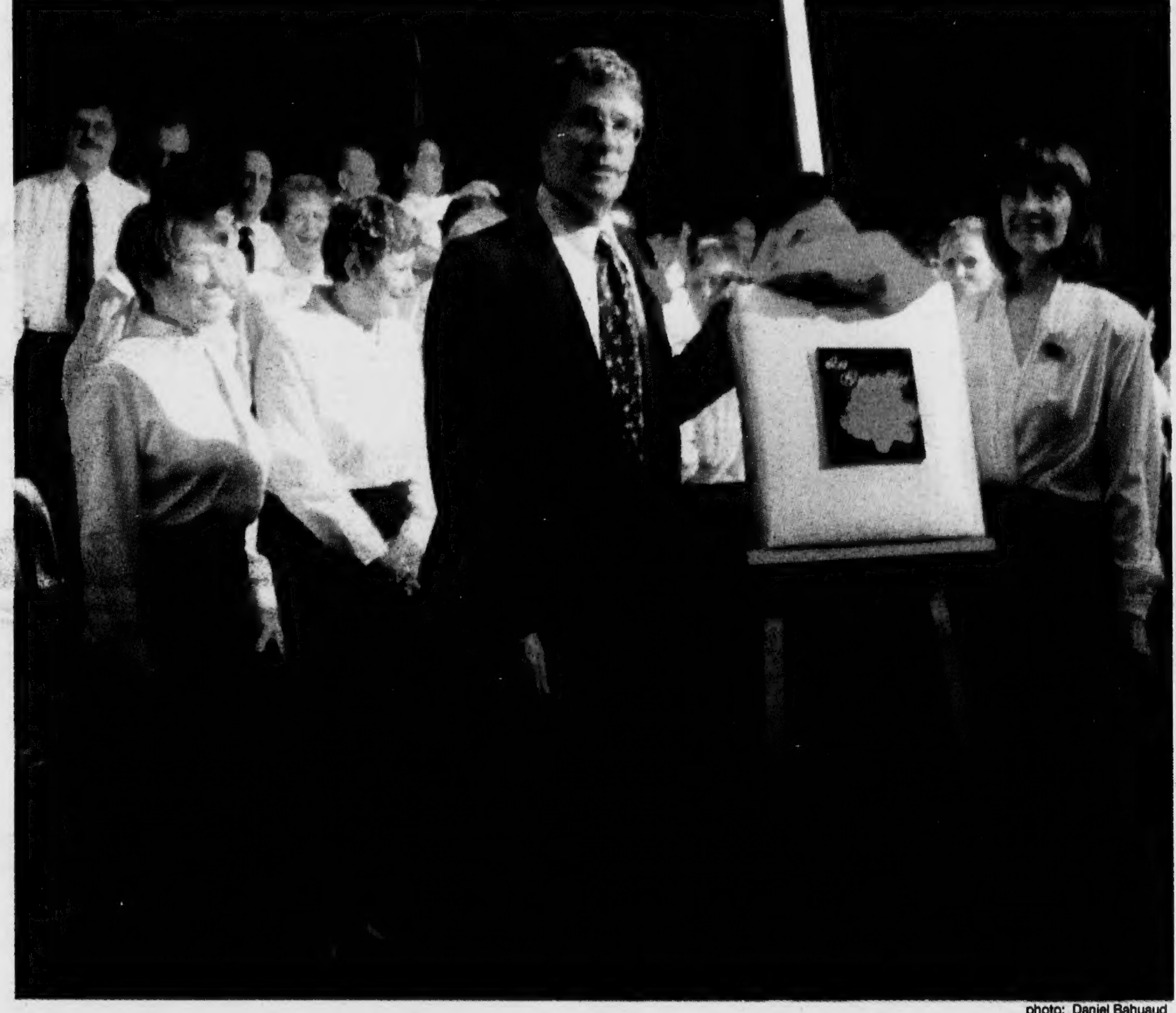


photo: Daniel Bahuaud

Jeune de 40 ans, la Chorale des Intrépides a fêté son anniversaire en grand, en lançant son premier disque compact. Plus de 300 mélomanes ont convergé sur le Centre culturel franco-manitobain le 19 novembre pour entendre « leur chorale » et, bien sûr, se procurer le nouvel enregistrement. ■ **Page 13.**

Petites cigognes, grands espoirs

Pour marquer le Jour du Souvenir, les élèves du collège Louis-Riel ont réalisé un projet spécial. Mille cigognes en papier s'envoleront bientôt pour la ville de Hiroshima au Japon.

■ **Page 31.**

Aux urnes, citoyens !

Le jour des élections approche, et des choix s'imposent. Pour nourrir votre réflexion, *La Liberté* a dressé le bilan du comté de Saint-Boniface, a rencontré les universitaires et a sollicité les opinions des électeurs francophones.

■ **Pages 4, 6, 7 et 8.**

Le « Profil » du succès

Quatre Franco-Manitobains qui ont acquis une renommée mondiale dans leur domaine de travail verront leurs efforts soulignés par le biais d'une série télévisée produite entre autres par les Productions Rivard.

Érick THÉBERGE

Les Productions Rivard participent actuellement à une coproduction nationale qui souligne le succès des gens d'ici. La série *Profil* mettra en vedette le président de Momentum Health Information Systems, Charles LaFlèche, ainsi que la réalisatrice et productrice franco-manitobaine, Édith Champagne, aujourd'hui installée à Londres. Deux autres personnalités franco-manitobaines sont à confirmer.

« La série *Profil* entend valoriser des professionnels qui sont reconnus dans leur domaine sur le plan international, dit le copropriétaire des Productions Rivard, Charles Lavack. De plus, la série est une occasion de découvrir des nouveaux métiers puisqu'elle touche à différents secteurs. On veut montrer aux jeunes qu'il y a une vaste gamme de métiers. »

La série est produite en collaboration avec deux autres maisons de production, Médiatech de l'Ontario et Connections de Moncton. Chaque maison de production réalise, dans sa région, quatre épisodes de la série, qui prendra la forme de 12 émissions de 30 minutes. À moins que la série soit vendue à des diffuseurs nationaux, comme le Réseau de l'information ou TV5, elle ne sera pas vue des Franco-Manitobains puisque sa diffusion est prévue pour l'automne 2001 sur la chaîne de télévision francophone de l'Ontario, TFO.

« On doit remettre tout notre travail aux diffuseurs au mois de mai 2001 », note Charles Lavack.

D'autre part, plusieurs projets sont à l'agenda des Productions Rivard. La maison de production prépare une série de 13 épisodes de 30 minutes sur la géographie humaine du Canada, un documentaire d'une heure sur le géant Beaupré, réalisé en collaboration avec Radio-Canada, ainsi qu'une série sur la francophonie nord-américaine. De plus, des ateliers sur différents aspects de la production vidéo, comme la scénarisation, sont prévus pour le mois de janvier.



Archives La Liberté

Charles Lavack et Louis Paquin des Productions Rivard souligneront le succès des Franco-Manitobains dans une série télévisée intitulée *Profil*.



Coup d'œil national



La relève francophone...

En collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine, *La Liberté* vous présente les classes de maternelle de nos écoles francophones. Au cours des prochaines semaines, découvrez avec nous qui seront les acteurs de demain. Cette semaine, nous vous présentons les élèves de la maternelle de



(De gauche à droite)
Assis : Annette Chartier, Chantal Bryant, Zacharie Fowler, Martin Totté, Sarah Fouillard, Brody Fouillard, Lydianne Deschambault.
Debout : Rhéanne Huberdeau, Nicholas Tremblay, Kristjan Simard, Carla Fouillard, Mathiew Huberdeau, Rachelle Lemoine.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

INONDATION

Une entente signée

Afin de réduire l'impact de nouvelles inondations dans le bassin de la rivière Rouge, Gary Doer et ses homologues américains ont signé un protocole d'entente. Entre-temps, l'eau monte dans le Sud-Est.

Claude HEPPELLE

Le Premier ministre manitobain, Gary Doer, le gouverneur du Minnesota, Jesse Ventura, et le gouverneur du Dakota du Nord, Edward Shafer, ont signé le 15 novembre un protocole d'entente visant une meilleure coopération entre les trois gouvernements afin de prévenir et de réduire toute inondation du bassin fluvial de la rivière Rouge. La signature a eu lieu lors d'une rencontre tenue à Fargo, capitale du Dakota du Nord, dans le cadre d'une réunion de la International Flood Mitigation Initiative (IFMI).

« C'est un événement important pour tous les résidents du bassin de la rivière Rouge, explique Gary Doer. L'eau ne respecte pas les frontières. Il est donc temps de l'admettre tous et de nous associer pour tenter de limiter ou de prévenir les dommages causés par les inondations. »

Le protocole d'entente comprend des principes de coopération entre citoyens, secteurs d'activités et gouvernements sur les propositions et décisions prises entourant le bassin de la rivière Rouge.

« Il est de circonstance que nous nous trouvions à cette nouvelle étape Manitoba, ajoute le Premier ministre manitobain, alors que nous nous trouvons aux prises avec de précipitations et des problèmes d'eau record dans le sud du Manitoba (...) Il n'est jamais trop tôt pour mieux se préparer et mieux coordonner nos efforts. »

Situation critique dans le Sud-Est manitobain

Les municipalités de DeSalaberry, Stuartburn, Hanover, La Broquerie, Piney et Franklin ainsi que le village de Saint-Pierre-Jolys et la réserve Roseau River ont tous adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de prendre des mesures immédiates visant à résoudre les problèmes reliés aux inondations récentes.

Avant sa rencontre avec ses homologues américains, le Premier ministre Gary Doer a survolé la région et a promis, selon les dires du directeur administratif de La Broquerie, Laurent Tétrault, des compensations pour les municipalités du Sud-Est.

« La situation demeure toutefois inquiétante, même si le gouvernement nous a promis de l'argent, affirme le directeur administratif de La Broquerie. Bien que le niveau d'eau ait baissé depuis l'adoption de la résolution, nos marais sont encore pleins d'eau et dépendant de l'hiver que nous aurons, on pourra avoir de sérieux problèmes au printemps. Il n'y a rien qu'on puisse faire sauf attendre et espérer que ça ne s'empire pas. »

Selon le député conservateur d'Emerson Jack Penner, qui se voue à la défense des résidents des municipalités auprès du gouvernement provincial, « un nombre important d'interventions devront être prises afin de régler cette situation ».

« Le problème, signale le député, est que les égouts sont obstrués par la glace et les fossés sont bouchés. Par conséquent, l'eau de la fonte au printemps ne pourra être évacuée adéquatement. À ceci s'ajouteront les précipitations de cet automne et la neige de l'hiver. »

Comme d'autres municipalités, La Broquerie a fait demande d'aide pour le Programme d'assistance financière pour les sinistrés auprès de l'Organisme des mesures d'urgence du Manitoba afin de recevoir des compensations. « Le Programme ne couvre toutefois que 90 % des demandes compensatoires, explique Laurent Tétrault. La municipalité devra donc débourser la partie manquante, ce qui laissera un gros trou dans notre budget. »

Les municipalités concernées, le village de Saint-Pierre-Jolys et la réserve Roseau River devront ainsi attendre avant de recevoir une quelconque aide financière. « Il faudra voir ce que va nous apporter l'hiver avant de connaître le verdict final dans toute cette affaire », conclut Laurent Tétrault.


Archives La Liberté

Gary Doer affirme qu'il n'est jamais trop tôt pour mieux contre d'éventuelles inondations.

VOX POP

À qui la victoire

La Liberté a sondé des gens de la communauté pour connaître leurs opinions quant à la teneur du prochain gouvernement.



JEAN LOUBERT

« Les Libéraux parce que je trouve qu'ils n'ont pas assez d'opposition. »



CHRISTINE TESSIER

« Je ne suis pas vraiment la politique. Mais j'ai entendu que Jean Chrétien allait l'emporter de nouveau. »

FAYÇAL AROUB

« À mon avis, Jean Chrétien l'emportera. Je pense que les autres partis sont victimes de leurs problèmes. »



KATHERINE LAMOUREUX

« Stockwell Day va l'emporter pour la simple raison que contrairement aux autres chefs, il n'a pas peur des questions épineuses que les autres évitent comme la peste. »

MANDY PETERS

« M. Chrétien. D'après les gens avec qui je parle, les gens ne sont pas contents (des autres partis politiques). »



RONALD LACHANCE

« Les Libéraux vont l'emporter par une petite majorité parce que Stockwell Day s'est tiré dans le pied quand il a dit que le Premier ministre était un criminel la semaine dernière. La course est de voir qui deviendra l'Opposition officielle. »



ARMAND VALLÉE

« Sans aucun doute les Libéraux de Jean Chrétien. Les autres (partis) ne sont pas bien organisés et n'ont pas de bons chefs. »

Éditorial

Chaque vote compte

Qu'avez-vous retenu de la campagne électorale ? Que Jean Chrétien fait un peu de zèle en profitant de sa position pour aider des amis ? Que Stockwell Day croit que la terre a été créée par Dieu ? Que Joe Clark a une jolie fille ?

par Pascal DUBÉ

Malgré le manque de contenu de la campagne, tout semble indiquer que Jean Chrétien gagnera son pari et formera un gouvernement majoritaire à Ottawa. Bonne ou mauvaise nouvelle ?

Les libéraux ne forment pas une mauvaise équipe. Ils ont équilibré le budget, commencé à rembourser la dette et à investir dans les programmes sociaux. Mais après deux mandats à la tête du gouvernement, les avis sont presque unanimes à l'effet que Jean Chrétien aurait dû céder sa place.

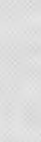
La plus grande déception vient sûrement de l'Alliance. Après des débuts prometteurs, les sondages semblent montrer que le message de Stockwell Day ne passe pas plus que celui de Preston Manning dans l'Est du pays.

La surprise de la campagne vient définitivement de la performance de Joe Clark. Bien que les conservateurs ne formeront pas le prochain gouvernement, Joe Clark a probablement rescapé le parti qui allait à la dérive. Reste à savoir maintenant s'il réussira à faire élire suffisamment de candidats pour être reconnu comme parti officiel à la Chambre de communes.

C'est le Nouveau parti démocratique (NPD) qui a le plus à perdre à la veille de ce scrutin. Les libéraux et les conservateurs espèrent faire des gains dans les Maritimes où le NPD compte huit députés. Rien n'est gagné également dans l'Ouest où l'Alliance a le vent dans les voiles.

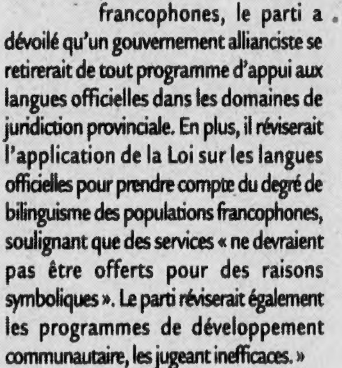
Quant au Bloc québécois, il a presque fait cavalier seul au Québec. Malgré cela, c'est le statu quo en ce qui a trait aux intentions de vote des Québécois. Situation un peu ironique pour un parti qui veut apporter des changements à Ottawa !

Le Manitoba est la seule province canadienne comptant au moins un député de chacun des quatre grands partis nationaux. C'est peut-être ici que va se jouer la majorité du gouvernement libéral. Alors, le 27 novembre, n'oubliez pas d'aller voter. Chaque vote compte !



N'importe qui sauf...

Chaque voix compte, dit-on. Espérons-le ! Depuis le début de la campagne électorale, les Franco-Manitobains se demandent quel parti politique répondra le mieux à leurs besoins. Et voilà qu'à la fin de la campagne, un très grand nombre ont visiblement tranché. Du moins, ils ont fait un choix quant au parti qu'ils n'appuieront pas.



par Daniel BAHUAUD

Dans toutes les communautés, sans exception, les Franco-Manitobains interrogés par La Liberté se disent profondément inquiets des politiques linguistiques et culturelles de l'Alliance canadienne. Certains parlent même d'intolérance ou de racisme voilé.

Et ce n'est pas étonnant. Les propos émis récemment par certains candidats alliancistes au Manitoba et en Saskatchewan, ont choqué plus d'un Canadien, et leur ont fait douter des intentions réelles du parti.

Mais au-delà des incidents de sensation rapportés dans les médias, la position officielle de l'Alliance canadienne sur le bilinguisme fait problème en soi, et risque d'encourager la réduction des services et du financement des services pour les francophones. En effet, l'énoncé en matière linguistique de l'Alliance, publié en janvier alors que le parti venait de naître, se veut très clair. Il préconise un bilinguisme officiel au niveau fédéral, tout en insistant que les provinces aient le dernier mot dans les domaines de la langue et de la culture.

Le grand problème, c'est qu'il est très difficile de faire à la fois respecter le droit des minorités et les compétences des provinces. Au Manitoba, une telle décentralisation des pouvoirs placerait les Franco-Manitobains à la merci de la bonne volonté des politiciens provinciaux et de la majorité anglophone.

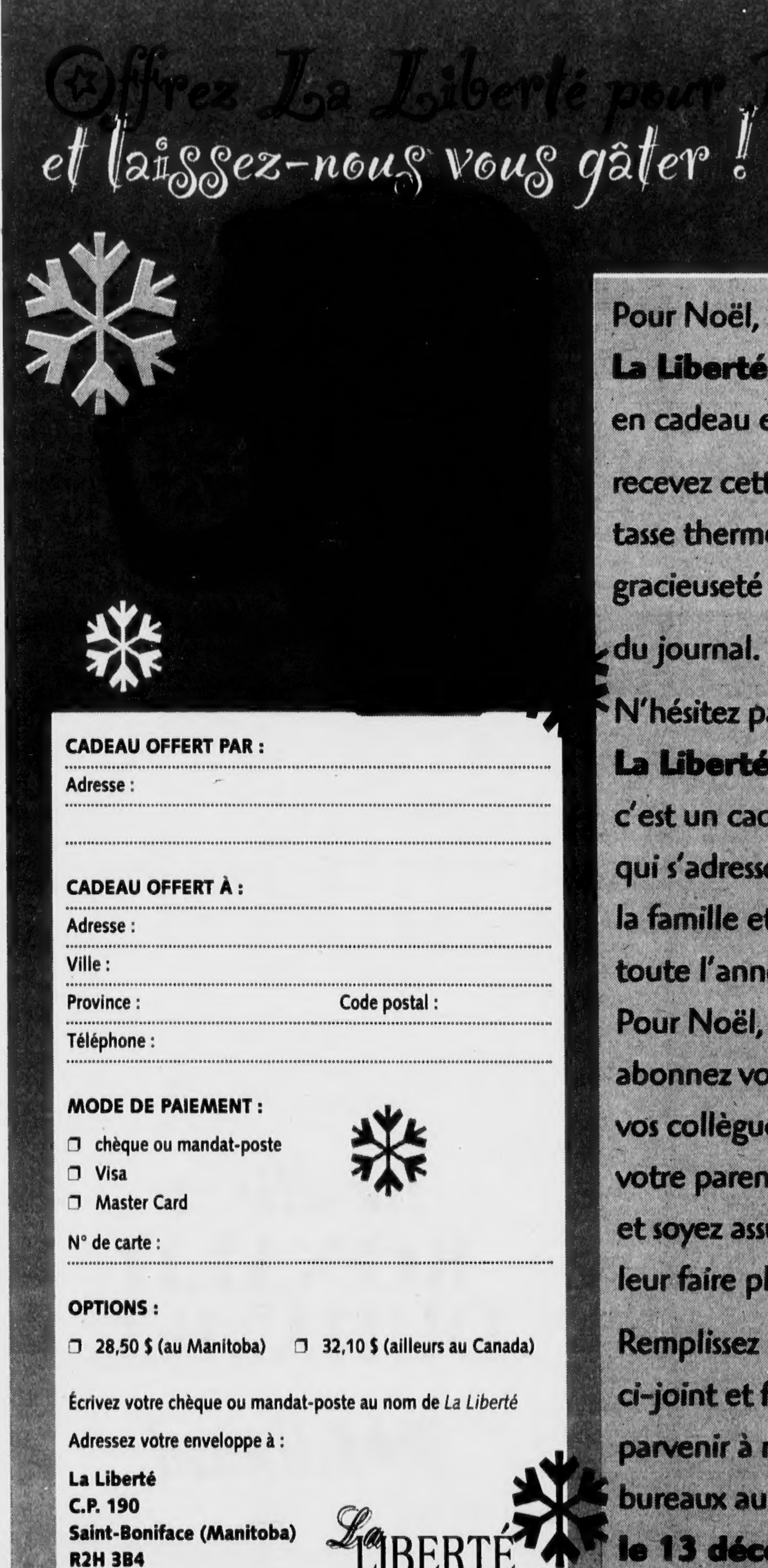
De plus, l'Alliance canadienne a clarifié le 22 novembre sa position linguistique, ce qui n'a fait que rendre encore plus inquiétante sa vision du pays. En guise de réponse à un questionnaire de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) portant sur les minorités francophones, le parti a dévoilé qu'un gouvernement allianciste se retirerait de tout programme d'appui aux langues officielles dans les domaines de juridiction provinciale. En plus, il réviserait l'application de la Loi sur les langues officielles pour prendre compte du degré de bilinguisme des populations francophones, soulignant que des services « ne devraient pas être offerts pour des raisons symboliques ». Le parti réviserait également les programmes de développement communautaire, les jugeant inefficaces. »

Bref, l'Alliance soutient que c'est le rôle de la communauté, et non du gouvernement d'assurer sa vitalité. « Les Franco-Manitobains se débrouilleront sans appui, ou en anglais », semble dire cette politique.

Pas étonnant que le président de la FCFA, George Arès, ait affirmé le 22 novembre que « si ce parti est élu, les communautés francophones devront mener un combat de tous les instants pour conserver les acquis des 30 dernières années. »

Chaque voix compte, dit-on. Espérons-le !







MAISON GABRIELLE-ROY

Bonheur de réfection

Chargé de restaurer la maison Gabrielle-Roy, Roger Robidoux partage sa passion pour les anciens édifices, ainsi que les défis que lui réserve la demeure de jeunesse de l'auteure franco-manitobaine la plus célébrée.

Daniel BAHUAUD

À partir du 1er décembre, Roger Robidoux aura du pain sur la planche. L'entrepreneur en immobilier entamera la restauration de la Maison Gabrielle-Roy, située rue D'Eschambault à Saint-Boniface, un travail délicat qui risque s'échelonner sur plusieurs mois.

La maison Gabrielle-Roy a été construite en 1905. En la restaurant à son état de 1916 à 1929, les années où Gabrielle Roy y a passé ses années formatrices, l'objectif est de recréer l'univers de l'auteure et donner vie à l'édifice, qui sera transformé en musée.

« Ça ne sera pas facile, bien que ça en vaille la peine, lance le Franco-Manitobain. Restaurer, ce n'est pas réaménager. C'est un travail de détective. Les architectes Gaboury, Préfontaine et Perry ont préparé des plans préliminaires qui aideront mon équipe à compléter une grande partie du travail. Mais il reste encore bien des points d'interrogation. S'il n'y a pas trop de surprises, nous espérons terminer nos travaux dans dix ou 12 mois. Ça serait bien de pouvoir boucler la boucle avant la Fête du Canada, mais ça reste évidemment à voir. Il faut être réaliste.

« Nous avancerons donc à tâtons, puisque les plans de l'édifice n'existent plus, poursuit-il. Heureusement, nous avons d'autres ressources. D'abord, il y a des photos. Dans un deuxième temps, il y a les écrits de Gabrielle et de sa sœur Anna. Et plus intéressant encore, la maison Bernier, qui ressemble de beaucoup à la maison Gabrielle-Roy, est seulement à quelques portes. Nous avons donc à notre portée un exemple physique. »

Le dernier locataire quittera l'édifice le 30 novembre. Le lendemain, Roger Robidoux et son équipe se mettront à l'œuvre. Le responsable provincial des édifices historiques, Gordon Menzies, entamera d'abord un important dépistage afin de répondre aux questions que se posent toujours les restaurateurs.

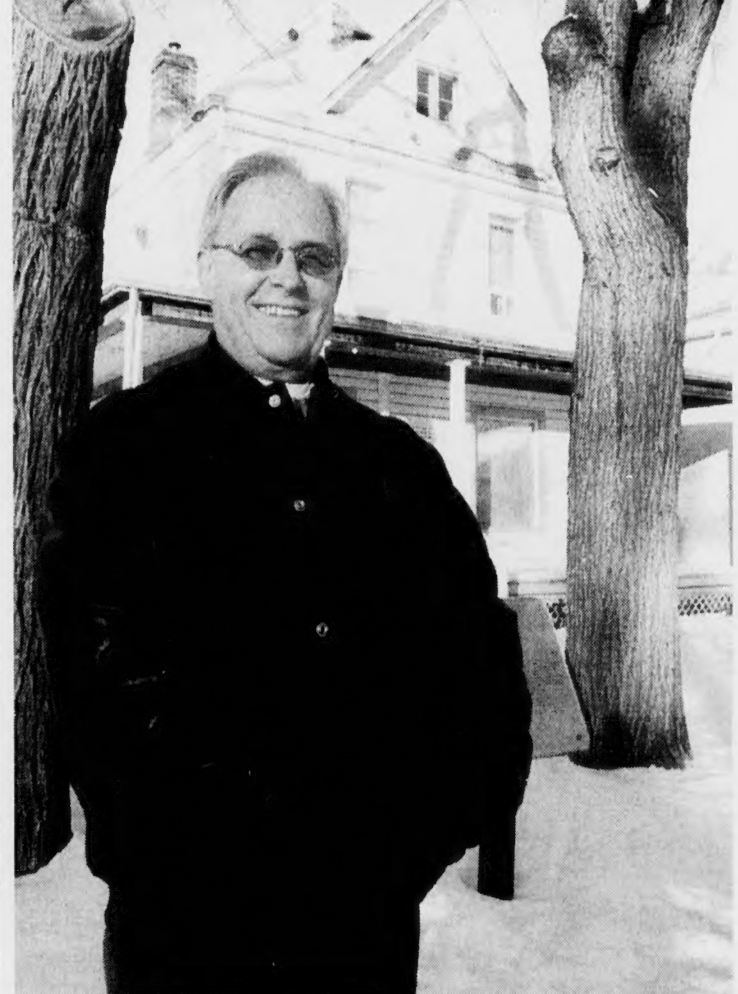


photo: Daniel Bahuaud

Roger Robidoux : « C'est un travail de détective. Nous avancerons donc à tâtons. »

« Depuis sa construction, plusieurs murs ont été déménagés, mentionne Roger Robidoux. Gordon Menzies nous aidera à déterminer leur emplacement original. Nous voulons aussi savoir si le plancher de bois franc est celui de 1905, de même que le foyer dans le salon. »

Outre le dépistage, l'équipe de Roger Robidoux sait déjà qu'elle aura à démonter plusieurs pièces qui n'existaient pas à l'époque, notamment des chambres au grenier. « Il nous faudra même défaire le toit et le revêtir de bardeaux de cèdre, souligne Roger Robidoux. Nous conserverons et restaurerons bien fidèlement la lucarne du grenier, qui a joué un rôle si important dans Rue D'Eschambault. En plus, nous allons remettre l'escalier menant au premier étage et au sous-sol à l'entrée principale de la maison. Enfin, nous allons nettoyer le système de chauffage à l'eau, qui date de 1915. La chaudière originale est plus ou moins intacte. »

Outre l'importance de Gabrielle Roy, le natif d'Otterburne souligne que la maison a en soi un intérêt historique. « C'était vraiment une maison d'un bourgeois de l'époque, affirme-t-il. Elle a coûté 3 500 $ à construire en 1905, et a été une des premières maisons à Saint-Boniface à avoir l'électricité. De plus, elle est munie d'une cuisine d'été, une pièce qui est disparue des maisons construites quelques années après. Pour les familles canadiennes-françaises, la cuisine d'été était non seulement un endroit où l'on préparait les repas, mais un lieu de rassemblement, de conversation et de convivialité. Ce sont ces genres de détails qui me passionnent. »

Ancien professeur des arts ménagers avec une spécialisation en architecture, Roger Robidoux est courtier en immobilier qui a refait plusieurs maisons dans le Vieux Saint-Boniface et dans plusieurs communautés en région.

À VOUS la parole

L'enfant à naître

Monsieur le rédacteur,

Le premier ministre Jean Chrétien permettra le libre-choix en matière de natalité. Pour maintenir l'ordre et la paix, il respecte l'affirmation de la Cour suprême du Canada. On doit concéder que le fœtus n'est pas une personne.

En revanche, le parti de Stockwell day offre le moyen du référendum aux citoyens qui ont la volonté de défendre les innocents.

Comme dans Luc 9,49 nous avons vu Stockwell Day, un homme qui a le courage de dire que le bébé en utérus est vraiment une personne. Nous avons voulu l'en empêcher, parce qu'il n'appartient pas à notre groupe politique.

Mais Jésus a dit « celui qui est le plus petit parmi vous tous, c'est lui qui est le plus grand » (Luc 9,48). La loi devrait protéger l'enfant à naître.

Antoine Pittarelli
Le 17 novembre 2000

Rectificatif

Monsieur le rédacteur,

Je vous remercie de me permettre d'utiliser les pages de votre journal pour apporter des correctifs à un article publié dans le bulletin du CDEM, ***Entreprises Manitoba***, à la page 14 de sa plus récente édition.

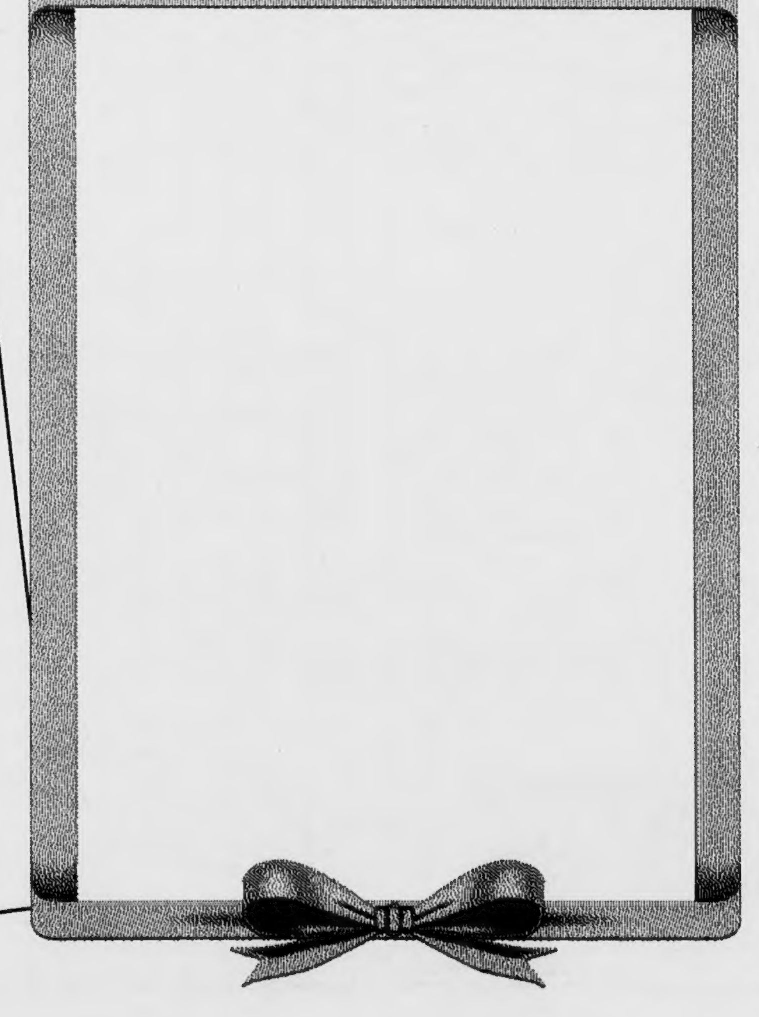
L'article en question résume les projets compris dans le plan de Vision de Saint-Claude, et contient une information erronée qui pourrait nuire aux efforts de cette communauté pour garder son hôpital.

Parmi les projets de la Vision, l'article cite en effet la « conversion » de l'hôpital en centre de soins pour personnes âgées. Or, l'ébauche du plan de Vision ne contient aucune recommandation à cet effet. On y recommande bien d'ajouter des logements pour personnes âgées, mais il s'agit de services tels qu'offerts au Pavillon de Saint-Claude et l'hôpital n'y est pas associé.

Le CDEM tient à offrir ses excuses au comité de l'hôpital de Saint-Claude, à la Corporation de développement communautaire de Saint-Claude, aux organismes concernés par cette erreur et aux résidants de Saint-Claude. Le CDEM regrette sincèrement tout ennui que cet article ait pu causer.

En vous remerciant de publier cette lettre rapidement, veuillez agréer, monsieur, l'expression des mes sentiments les meilleurs.

Sylviane Lanthier
Directrice des communications
CDEM
Saint-Boniface,
Le 20 novembre 2000





ÉLECTIONS 2000

La voix des régions

À quelques jours du scrutin, les enjeux dans les milieux ruraux sont-ils les mêmes que dans la métropole ?

Daniel BAHUAUD, Claude HEPPELLE, Sandra POIRIER et Érick THÉBERGE

Que pensent les électeurs franco-manitobains en région de la campagne électorale ? *La Liberté* s'est entretenue avec des résidants de plusieurs de nos communautés rurales pour en savoir davantage.

La Montagne

Agriculteur de Saint-Léon, Luc Labossière se dit inquiet de l'arrivée de l'Alliance Canadienne sur la scène électorale. Selon lui, ce parti démantèlerait la Commission canadienne du blé (CCB) si elle était portée au pouvoir.

« Les agriculteurs canadiens seraient désavantagés, pense-t-il. La CCB nous aide à maximiser le rendement du grain sur les marchés internationaux. Mais il ne fait pas plaisir à nos concurrents, surtout les Américains qui habitent le long de la frontière canado-américaine. »

Saint-Lazare

L'agriculture préoccupe également l'entrepreneur et fermier de Saint-Lazare, Denis Simard. « Le secteurs des céréales a subi un vrai désastre ces derniers temps, souligne-t-il. En ce sens, l'Alliance est peut-être plus près des fermiers de l'Ouest canadien que les libéraux. En plus, le programme d'aide en cas de catastrophe lié au revenu agricole (ACRA) est inutile. Il est supposé remettre deux millions dans les mains des agriculteurs, ce qui n'est pas le cas. Les critères sont établis de sorte qu'aucun fermier ne peut y être admissible. »

Denis Simard indique que la francophonie locale préoccupe les résidants de Saint-Lazare. « Les gens d'ici veulent protéger leur identité, dit-il. Sur le plan régional, j'ai entendu des citoyens manifester leur approbation à certaines positions morales des allianciste, notamment sur les questions d'avortement, du mariage entre homosexuels et la Loi sur les armes à feu. »

Saint-Laurent

Résidant de Saint-Laurent, Luc-Paul Fontaine estime que les électeurs de la circonscription Selkirk-Interlake ne veulent plus d'un député de l'opposition. « Je respecte notre député allianciste, Howard Hilstrom, dit-il. C'est un ancien constable de la Gendarmerie royale du Canada du détachement de Lundar. Mais c'est plus facile d'obtenir des résultats concrets d'un député du gouvernement. Même les chasseurs et pêcheurs de la région, quoique insatisfaits de la Loi sur les armes à feu, pensent qu'il nous faut avoir accès à l'oreille du premier ministre.

« Quant au village même de Saint-Laurent, le monde s'inquiète des politiques culturelles de l'Alliance, poursuit-il. Nous sommes francophones et métis, et nous n'aimons pas ce que ce parti préconise pour nous, sans parler de nos cousins autochtones. »

Sainte-Anne

Résidant de Sainte-Anne, Aurèle Boisvert abonde dans le même sens. « Les propos plutôt racistes de la candidate allianciste, du comté de Winnipeg-Sud, Betty Granger m'ont inquiété énormément, dit-il. Je crois qu'ils reflètent beaucoup les opinions de certains membres de l'Alliance. Je me pose également des questions par rapport à l'idée préconisée par l'Alliance de tenir des référendums si 3 % des Canadiens le veulent. Ça pourrait nuire aux droits des minoritaires, car la voix populaire ne reflète pas nécessairement les valeurs d'une démocratie juste. »

Montcalm

L'agent de développement communautaire de la région Montcalm, Philippe Sabourin, affirme que le candidat libéral David Iftody reçoit l'appui de plus de 80 % des communautés francophones de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier. « Il représente un parti qui est établi et il a déjà six années d'expérience à son effectif, mentionne-t-il. Les gens connaissent David Iftody puisqu'il se déplace pour participer souvent aux activités des communautés. Certaines personnes sont toutefois tannées de voir Jean Chrétien à la tête du parti. Elles aimeraient bien qu'il cède sa place à Paul Martin ou à Brian Tobin. »

L'Alliance canadienne semble cependant être le deuxième choix des contribuables. « Plusieurs questions et inquiétudes concernant le bilinguisme, l'appui aux francophones et le racisme sont soulevés, soutient Philippe Sabourin. Mais les gens respectent le travail de Vic Toews au sein du gouvernement Filmon. »

Saint-Malo

La majorité des francophones des communautés de Saint-Pierre et de Saint-Malo semblent vouloir donner une nouvelle fois leur appui au Parti libéral, bien que les communautés de Steinbach et d'Altona penchent plutôt pour l'Allicance. « David Iftody reçoit un appui très fort des francophones, souligne une résidante de Saint-Malo, Lina Vermette. »

Saint-Georges

Directeur de l'école communautaire Saint-Georges, Marco Ratté, estime que les politiciens ne se préoccupent pas des enjeux de la francophonie, dont l'éducation. « Je sais que l'éducation est de juridiction provinciale, mais pour nous à Saint-Georges qui devons continuellement nous battre pour encourager nos jeunes à parler en français, je trouve qu'il faudrait qu'on en parle davantage. »

Comme bien d'autres à Saint-Georges, Marco Ratté suit de près la campagne. « Je ne veux pas dévoiler mes couleurs, mais j'aime bien ce qu'ont à dire les candidats de centre-gauche ! »



SAINT-BONIFACE

Un quatrième mandat pour Duhamel ?

À trois reprises, les électeurs de Saint-Boniface ont élu Ronald Duhamel par de fortes majorités. Réussira-t-il à gagner de nouveau le tiers des votes des électeurs ?

Érick THÉBERGE

La lutte pour la circonscription de Saint-Boniface s'annonce difficile pour les candidats qui font face au Franco-Manitobain Ronald Duhamel. Fort d'une majorité de 33 % aux élections de 1997, il sollicite un quatrième mandat cette année. En le nommant ministre des Anciens combattants avant les élections, le premier ministre, Jean Chrétien, a ainsi souligné de façon tangible sa contribution dans l'Ouest canadien. De plus, des trois adversaires qui affrontent le candidat libéral, un seul est bilingue.

Ronald Duhamel (PLC)

Selon le député sortant et Secrétaire d'État à la Francophonie et à la Diversification de l'Économie de l'Ouest (DEO), Ronald Duhamel, la francophonie est un enjeu important pour la circonscription. « Il est important de soutenir le développement de la francophonie locale dans des domaines variés, comme la recherche médicale et l'entrepreunariat, dit-il. En ce sens, des institutions comme le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) sont des outils importants. »

« En tant que Franco-Manitobain, ajoute-t-il, je suis en mesure de représenter le Canada, soit au Québec ou à l'échelle internationale. Je peux aussi promouvoir la francophonie canadienne au Canada anglais. »

Joyce Chilton (AC)

La candidate allianciste de Saint-Boniface, Joyce Chilton, croit que la santé, la pauvreté et le gaspillage des fonds publics sont au cœur des enjeux de la circonscription.

« Les libéraux ont plongé le Canada dans un système de santé à deux vitesse, affirme-t-elle. La santé est un champ de compétence provincial et c'est à elles d'administrer leur système. Elles devraient recevoir un financement fixe en matière de santé. »

Cette ancienne conciliatrice du travail reproche aux libéraux de gaspiller des fonds publics sur le dos des démunis. « Ronald Duhamel est prêt à attribuer 12,1 millions $ pour promouvoir la francophonie internationale, comme les Jeux de la Francophonie, alors que la circonscription compte 16 banques alimentaires et que la pauvreté se manifeste quotidiennement dans nos rues. »

D'origine franco-irlandaise mais ne parlant pas le français, Joyce Chilton se dit prête à apprendre le français si elle est élue. « Ma mère était canadienne-française, dit-elle. Toutefois, elle devait s'occuper des dix enfants et j'étais la dernière. Elle n'a pas eu le temps de nous transmettre sa langue. De plus, on vivait dans une ville anglophone, donc je n'ai pas pu apprendre le français. »

Résidante de Saint-Boniface depuis 25 ans, Joyce Chilton estime le pourcentage de francophones dans la circonscription à 10 %. « L'Alliance canadienne propose d'importantes réductions d'impôts. Avec les montants que les citoyens récupéreront de ces baisses, ils pourront promouvoir leur héritage culturel. »


Joyce Chilton.

John Parry (NPD)

Le candidat bilingue du parti néo-démocrate, John Parry, souhaite faire bonne figure. Il rappelle l'inaction des libéraux dans le dossier du financement du système de santé canadien. Selon lui, le gouvernement doit ramener le niveau de financement à ce qu'il était en 1993.

« Les sommes actuellement allouées aux hôpitaux les empêchent de d'administrer leurs services, affirme-t-il. De plus, les gens d'ici sont de plus en plus pauvres; c'est un autre sujet qui doit être abordé. Le gouvernement doit se pencher sur ces questions. »

John Parry a été maire de Sioux Lookout en Ontario pendant trois mandats. Ce conseiller en affaires a une bonne idée de la communauté francophone qui habitent la circonscription. « Je suis un fidèle abonné de *La Liberté* et j'appuie les sommes investies dans le développement économique. Il est plus difficile pour une personne d'une minorité de se lancer en affaires. La communauté franco-manitobaine peut se vanter de compter plusieurs succès économiques, comme l'entreprise Momentum Health Information Systems et les porcheries du sud-est de la province. »

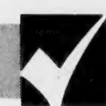
Toutefois, cet ancien député fédéral de la circonscription de Kenora-Rainy River, de 1984 à 1988, est conscient que la bataille sera difficile. « La pente vers la victoire semble raide, lance-t-il. Mais j'ai fait mon possible pour mener une campagne près de gens et pour leur faire connaître notre programme. »

Mike Reilly (PC)

Le candidat conservateur, Mike Reilly, a été bouleversé par la pauvreté qui frappe la circonscription. « Près du quart des familles et des enfants vivent sous le seuil de la pauvreté, souligne-t-il. La majorité de ces enfants ne savent pas s'ils auront un repas chaud le lendemain. »

Originaire de Waterloo en Ontario et installé à Winnipeg depuis 1999, Mike Reilly croit que le remboursement de la dette peut aider les citoyens à combattre la pauvreté. « En éliminant la dette nationale, le pays bénéficiera d'un climat économique favorable au développement des petites et moyennes entreprises, pense-t-il. Donc, les jeunes auront accès à des emplois de qualité. Il faut aussi leur donner la chance de poursuivre leurs études. »

Mike Reilly affirme que le bilinguisme nourrit la communauté. « Les sommes alloués au développement du bilinguisme permettent de valoriser la culture canadienne. Les fonds investit dans l'éducation, comme dans la Division scolaire franco-manitobaine dans le cas des francophones, n'est jamais un gaspillage tant que l'argent sert à l'enseignement et non à la bureaucratie, déclare-t-il. Les jeunes ont ainsi des possibilités qui auront nécessairement des retombées sur leur entourage. »



ÉLECTIONS 2000

Des étudiants concernés ?

Advenant un gouvernement minoritaire libéral, Ronald Duhamel a ouvert la porte, devant des étudiants de sciences politiques du CUSB, à une alliance avec d'autres partis politiques, en écartant le Bloc québécois et l'Alliance canadienne.

Érick THÉBERGE

Des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) inscrit au cours d'introduction à la politique, donné par Raymond Hébert, ont eu la visite, le 15 novembre, du député sortant de la circonscription de Saint-Boniface, Ronald Duhamel.

Bien que les étudiants se sentent de moins en moins concernés par les élections et la politique, leurs questions posées au candidat libéral laisse croire qu'ils sont quand même au courant de certains enjeux. Ils l'ont interrogé entre autres au sujet du leadership de Jean Chrétien face à Paul Martin. Ils lui ont aussi demandé si les libéraux envisageaient une alliance avec un autre parti advenant la formation d'un gouvernement minoritaire libéral.

« Je ne crois pas qu'il y aura un gouvernement minoritaire, déclare Ronald Duhamel. Mais si alliance il devait y avoir, ce ne serait pas avec l'Alliance canadienne, ni avec le Bloc Québécois. Mais, il n'y a pas de meilleure option en ce moment que celle des libéraux. »

L'un des étudiants du cours, Aimé Boisjoli, s'est dit satisfait de la rencontre. « On a pu approfondir les enjeux de la campagne, dit-il. Ce cours a aussi permis de connaître les opinions des autres partis et de les confronter aux miennes. Les libéraux sont près de la base, je ne vois pas les alliancistes au pouvoir et j'ai peur que le NPD ne mette le pays dans le trou. Quant à Joe Clark, il se démène bien. Je suis curieux de voir si le mini-budget de Paul Martin n'est qu'une promesse électorale ou si c'est des intentions sérieuses. »

Le président de l'association des étudiants du CUSB, Éric Manaigre croit malgré tout que la population étudiante ne s'intéresse pas aux élections. « Plusieurs collègues m'ont dit qu'ils ne voteront pas le 27 novembre, indique-t-il. Si j'avais à évaluer ce nombre en pourcentage, je dirais que 60 % des étudiants ne se rendront pas aux urnes. J'ai voulu organiser une séance d'information avec Élections Canada. Ils m'ont demandé si je pouvais assurer la présence d'un certain nombre d'étudiants. Je leur ai répondu que je ne peux même pas garantir une foule d'une vingtaine de personnes.

« C'est comme une roue qui tourne, ajoute-t-il. Les étudiants ne s'intéressent pas aux élections parce qu'il n'y a aucun parti politique qui parle d'éducation. Pourtant, il y a des dossiers majeurs en éducation qui concernent de près les étudiants, comme les prêts étudiants. La campagne tombe aussi en pleine période de préparation aux examens de fin de semestre ! »

photo: Érick Théberge

Ronald Duhamel rencontre des étudiants de sciences politiques du CUSB.

LA BROQUERIE

Ben beau village !

La *Manitoba Good Roads Association* a déclaré le 9 novembre que La Broquerie est le « plus joli village » de la région sud-est de la province. Pour marquer l'occasion, elle décernera son trophée McKinney à la communauté francophone en février 2001.

Le directeur général de la Municipalité de La Broquerie, Laurent Tétrault, se dit heureux et fier de la nouvelle. « Je ne suis pas surpris, lance-t-il avec une pointe d'humour. On l'a toujours dit, nous, que La Broquerie était une vraie beauté ! En tant qu'administrateur, je voyage partout dans la province, et je dois dire qu'ils sont assez rares, les villages comme le nôtre. »

Chaque année, la Manitoba Good Roads Association évalue les travaux d'embellissement et de réfection complétés par les individus, les communautés et les petites villes en région. Outre La Broquerie, la Ville de Steinbach s'est vue décerner le trophée Royal Oak Inn dans la catégorie des petites villes ayant plus de 5 000 habitants.

D. B.

NOËL

La charité en conserves

Cette année, la Guignolée du Conseil jeunesse provincial aura lieu le 16 décembre. Son but : aider les plus démunis.

Claude HEPPELLE

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) organise le 16 décembre la deuxième édition de la Guignolée, qui aura lieu à Saint-Boniface. Cette année, une demi-journée d'activités attend les jeunes et les moins jeunes, commençant par des jeux au Fort Gibraltar pour se terminer avec un spectacle de comédie et de musique au Canot.

« Le but de la Guignolée est d'offrir à nos jeunes une activité traditionnelle en français qui aide les plus démunis de notre société, explique le coordonnateur de la Guignolée, Philippe Beaudry. Comme l'an dernier, Winnipeg Harvest assure l'entreposage et la redistribution des denrées non périssables que nous ramasserons pour des citadins moins nantis. « Pour l'édition 2000, d'autres partenaires seront de la partie, ajoute-t-il. Déjà, le groupe de la Cathédrale nous prépare des paniers pour la Guignolée. L'appui de la communauté est formidable. »

Les organisateurs ont prévu un horaire bien rempli. Avant d'aller de porte en porte, ils invitent les gens à se rendre vers 15 h 30 au Fort Gibraltar, avec leurs toboggans, pour une variété de jeux coopératifs.

Vers 17 h, pour se préparer en vue de la collecte, les gens sont conviés au 468, rue Taché pour un souper, des amuseurs publics et de la musique. « Contrairement à l'an dernier, indique Philippe Beaudry, les participants devront défrayer une somme de 2 $ par personne pour le repas. »



Archives La Liberté

Jeunes à la Guignolée l'an dernier.

Après avoir dégusté le repas vient le temps de passer la Guignolée dans les rues de Saint-Boniface. « L'an dernier, 300 personnes ont participé à la collecte tout en chantant des chants de Noël traditionnels, note le coordonnateur de projets. Nous anticipons le même nombre encore cette année. »

En fin de soirée, tous sont invités à participer au Réveillon, qui débutera à 20 h. Le prix d'entrée : une denrée non périssable telle une canne de conserve.

« On demande à tout le monde de se rendre au Canot pour terminer la journée avec nous, dit-il. Il y aura un spectacle mettant en vedette des improvisateurs, les Associés du Fort Gibraltar et les formations musicales Kraink et Séduction sonique. Du plaisir pour tous ! »

Le CJP demande aux donateurs de préparer des denrées périssables le soir du 16 décembre et quelqu'un passera les prendre entre 18 h 30 et 20 h.

Information : Conseil jeunesse provincial au 237-8947.



photo: Érick Théberge

3 000 $ au CUSB

La campagne annuelle de financement du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a reçu, le 17 novembre, un coup de pouce additionnel. L'un des organisateurs de l'Omnium de golf du Club des hommes d'affaires, Michel Audette, a remis, au nom du club, un chèque de 3 000 $ au président de la campagne 2000 du CUSB, Gérald Labossière. À chaque année, la majeure partie des profits de l'Omnium de golf, l'édition 2000 s'est tenu le 24 août, est remise à la campagne de financement du CUSB. L'objectif de la campagne 2000 est d'amasser 600 000 $. Selon l'équipe de la campagne, le CUSB est à 115 000 $ de son but.

EXPLOITATION SEXUELLE

Les enfants canadiens perdants

Le rapport Un regard en arrière, en pensant à demain dévoile que le Canada n'est pas avant-gardiste concernant l'arrêt de l'exploitation sexuelle des enfants.

Sandra POIRIER

Le Canada ne se démarque pas dans ses efforts déployés pour l'arrêt de l'exploitation sexuelle. C'est du moins ce que révèle le récent rapport, *Un regard en arrière, en pensant à demain*, qui a été présenté le 20 novembre à Winnipeg par l'organisme Au-delà des frontières.

Pour mettre un terme à la situation qui se perpétue au Canada, l'organisme Au-delà des frontières propose notamment que des changements soient apportés à la loi C-27 du code criminel. « Cette loi comporte des failles, indique l'avocat et membre du conseil d'administration de l'organisme, Norman Boudreau. La loi actuelle ne protège en rien les enfants canadiens qui vont à l'extérieur du pays. Les pédophiles canadiens peuvent commettre une offense à l'extérieur du pays et ne jamais être poursuivis parce que le Canada doit demander la permission de poursuivre au pays où l'acte a été commis. Si la demande est refusée, la personne n'est pas jugée. »



photo: Sandra Poirier

Norman Boudreau : « Les politiciens ont le pouvoir de faire un second amendement à la loi C-27 ».

Norman Boudreau explique davantage en donnant l'exemple qu'en 1999, une jeune fille âgée de 17 ans participant à un voyage au Costa Rica avec un groupe d'élèves de son école a été abusée par son professeur accompagnateur. De retour au Canada, la jeune fille a porté plainte et le prof a admis qu'il avait posé ce geste. L'homme n'a toutefois jamais été poursuivi parce que le Costa Rica a refusé la demande au Canada.

Le manque de volonté politique dans ce dossier est par ailleurs grandement pointé du doigt par l'organisme. « Les politiciens ont le pouvoir de faire un second amendement à cette loi, indique Norman Boudreau. Ils ne le font toutefois pas. Peut-être est-ce un manque de volonté de leur part ? »

Au-delà des frontières aimerait aussi que l'âge de consentement, qui est établi à 14 ans, soit augmenté à 18 ans. « L'âge de consentement au Canada est un des plus bas à travers le monde, souligne Norman Boudreau. Le Canada est pour cette raison une terre d'accueil pour les pédophiles. »

Les failles de la loi ne sont toutefois pas les seules causes de l'exploitation sexuelle des enfants. Plusieurs aspects sociaux comme la pauvreté sont associés à ce problème. « Au Manitoba, les Autochtones ont été identifiés comme étant plus vulnérables », précise une autre membre de l'organisme, Roz Prober.

En Amérique du Nord et en Amérique Centrale, le Mexique serait le pays qui aurait tenté de remédier le plus à la situation tandis que les États-Unis se situeraient derrière le Canada.



Cahier culturel et sportif.

ARTS VISUELS

Des photos alléchantes

Les Winnipegois auront l'occasion de découvrir à compter du 29 novembre les talents de Michelle Moreau, une jeune artiste franco-manitobaine dont les œuvres seront exposées à la galerie du Gas Station Theatre dans le quartier Osborne.

Sandra POIRIER

L'artiste franco-manitobaine Michelle Moreau tiendra du 29 novembre au 3 janvier sa toute première exposition solo. Pour cette occasion, elle a réuni cinq de ses photographies en couleurs pour les présenter à la galerie du Gas Station Theatre situé dans le quartier Osborne. Lors du vernissage, qui aura lieu le 30 novembre de 19 h 30 à 21 h 30, l'artiste dévoilera au public d'autres composantes de sa collection.

Intitulée *Sources de vie, sources de croissance*, cette exposition est principalement composée de photographies montées. « Créées à partir d'accessoires de cuisine et d'aliments, ces images sont reliées à mes émotions, à mon enfance, à mon passé ainsi qu'à mes expériences personnelles, indique Michelle Moreau. La nourriture me rappelle des souvenirs d'enfance.

« Je crée mes œuvres à partir d'éléments qui représentent la vie, c'est-à-dire des objets qui nous permettent de vivre physiquement et qui veillent aussi à notre croissance physique et intérieure, ajoute-t-elle. Je transforme ces objets afin de susciter de nouveaux sentiments chez les gens. »

Michelle Moreau immortalise des sentiments et des souvenirs dans ses photographies afin que les gens les perçoivent. « Lorsque je crée des scènes, je tente de présenter mes émotions d'une façon universelle pour permettre aux personnes qui observent le produit final de les capter, précise la jeune femme de 29 ans originaire de Sainte-Anne. Afin de réussir à présenter ce que je ressens vraiment, je joue beaucoup avec la couleur, la texture et la lumière. »

Pratiquant la photographie depuis une douzaine d'années, Michelle Moreau ne s'amuse pas seulement à créer des scènes, mais elle aime aussi capter des moments réels ainsi que des portraits de la nature sur son objectif.

De plus, elle n'exerce pas seulement de la photographie, mais elle performe aussi en gravure. « J'aime mélanger des médiums, explique Michelle Moreau. Parfois, je mélange la photographie ou bien le dessin avec la gravure. Depuis six mois, je fais aussi de la peinture à l'eau sur toile et sur bois. Je peins entre autres des portraits et des paysages. »

Adorant la gravure, Michelle Moreau espère orienter son travail sur ce style de création. Membre de l'Association des graveurs du Manitoba, Michelle Moreau compte avoir accès à un studio dans le quartier de la Bourse à compter de janvier. « J'aimerais bien un jour présenter mes gravures à la Galerie du Centre culturel franco-manitobain », conclut-elle.



photo: Sandra Poirier

L'artiste franco-manitobaine Michelle Moreau tiendra sa toute première exposition au Gas Station Theatre du 29 novembre au 3 janvier. Sur la photo, Michelle Moreau présente sa photographie intitulée *Eau*.

ARTS VISUELS

Polarités en harmonie

La Galerie du Centre culturel franco-manitobain présente jusqu'au 7 janvier *Polarités en harmonie*, exposition d'œuvres de deux peintres aux styles opposés, Andrew Giffin et Milos Milidrag. L'objectif de l'exposition est de démontrer les contrastes entre deux artistes pour en dégager les similarités et des différences.

Une élève d'Andrew Giffin, Edith Lepage Crête, était présente au vernissage le 16 novembre. Elle a été impressionnée par les œuvres de sculpture, de photographie et de peinture choisies par les auteurs. « Je suis restée fascinée par sa vision tout à fait unique qu'il a de la nature, en particulier dans ses tableaux océaniques, explique-t-elle. Je me demande si le fait qu'il soit originaire des Maritimes ait un petit apport à de telles réussites. »

Milos Milidrag présente quant à lui un style différent. Ses œuvres ne présentent rien de superflu et sont composées uniquement de toile et de pigments. L'artiste d'origine yougoslave agit depuis peu comme mentor pour l'artiste de Saint Jean, Nouveau-Brunswick depuis qu'ils ont même emménagé sous un même toit.

L'exposition est présentée gratuitement au CCFM pendant les heures d'ouverture suivantes : lundi au vendredi de 9 h à 20 h et samedi de 12 h à 17 h. À noter que la Galerie sera fermée le dimanche et du 24 décembre au 2 janvier pour les vacances de Noël.

C.H.

Le Babillard

ASSEMBLÉE

Réunion annuelle du ***Service de conseiller*** le 6 décembre à 17 h au 844, promenade Autumnwood. Un vin et fromage suivra l'assemblée.

ATELIER ET CROISSANCE PERSONNELLE

Le ***conseil consultatif des femmes du Manitoba*** organise le 6 décembre à 7 h 30 au palais législatif une cérémonie pour commémorer la tuerie du 6 décembre 1989 à la Polytechnique de Montréal et démontrer un appui à la cause des femmes victimes de violence. Suivra un déjeuner dans la salle 255 du palais. Tous sont les bienvenus. Réservez en téléphonant au 945-6281. N'oubliez pas d'apporter un jouet non emballé qui sera offert à un enfant qui passera Noël dans un refuge avec sa mère.

RECHERCHÉS

Le ***Festival du Voyageur*** recherche des bénévoles bilingues pour gérer l'entrée au Parc du Voyageur du 9 au 18 février. Un minimum de 12 heures est exigé. Pour info, contactez Noël Joyal au 237-7692, poste 239.

Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles âgés de plus de 13 ans pour enrichir la qualité de vie des résidents en faisant des visites, en participant aux activités récréatives, en distribuant la communion, etc. Info : contactez la coordonnatrice des bénévoles Simone au 233-2692.

BRANDON

Le ***comité culturel Franc-Ouest*** organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

Le comité culturel de Franc-Ouest tient son ***souper de Noël*** le 9 décembre à 18 h 30 à la salle de l'église Sainte Augustine. Nourriture, danse et cadeaux sont prévus à l'horaire de la soirée. Coûts : 15 $ par personne ou 10 $ pour les membres. Pour info ou pour obtenir une carte de membre au coût de 5 $, contactez Jean-Paul Lebel au 726-0373.

ÎLE-DES-CHÊNES

Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 3 décembre à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

LA BROQUERIE

Le comité culturel tiendra une ***vente d'artisanat*** (articles de Noël) au Centre de l'Amitié (97, rue Principale) le 25 novembre de 10 h à 16 h. Pour plus de renseignements, contactez Monique Bédard au 424-5695.

Le ***Comité du centenaire de l'église Saint-Joachim*** recherche des photos de l'église et de fêtes paroissiales en vue de préparer une fin de semaine de fête et de retrouvailles pour la longue fin de semaine de juillet 2001. Info : communiquez à Rolande Durand au (204) 424-5742.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le Comité culturel de Lourdes présente le 3 décembre à 19 h 30 à l'église un programme de spiritualité avec ***Wilbert Chancy, baryton***, accompagné au piano de Renée de Moissac. Aussi à l'horaire, quelques chants d'Ave Maria et chants folkloriques d'Haïti. Offrande libre.

SAINT-BONIFACE

Grande vente de livres en français jusqu'au 3 décembre à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Info : 986-4330.

Le ***Centre de renouveau Aulneau*** organise le 26 novembre de 19 h à 21 h une soirée avec ***Alain Dumont*** portant sur la paix extrême. Offrande suggérée : 5 $. Info : 233-7287.

Le livre d'or de la paroisse Cathédrale sera publié à l'occasion de l'année du Grand Jubilé. Afin que les souvenirs de la paroisse de cette fin du millénaire soient le plus complet, tous les paroissiens sont invités à se faire prendre en photo. Pour s'inscrire, appelez au bureau de la paroisse au 233-7304.

SAINT-MALO

L'École catholique d'évangélisation organise des ***camps d'hiver*** de fin de semaine pour aider à faire grandir la foi chez les jeunes. Les camps en français auront lieu du 15 au 17 décembre pour les 8 à 10 ans, du 12 au 14 janvier pour les 11 et 12 ans et du 2 au 4 février pour les 13 à 15 ans. Info : 347-5396.

SAINT-NORBERT

La Chorale des Intrépides présente son premier concert de Noël à l'Église le 3 décembre à 14 h. La chorale des Petits Intrépides participera aussi à ce spectacle organisé en collaboration avec le comité de l'Orgue de Saint-Norbert. Billets : 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les jeunes de 12 ans et moins, téléphonez à la paroisse au 269-3240.

Les Chevaliers de Colomb organisent chaque premier dimanche de chaque mois un ***déjeuner paroissial***. Le prochain aura lieu le 3 décembre immédiatement après la messe de 10 h 30 au sous-sol de l'église.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le ***banquet annuel de la Fondation du Centre Médico-social DeSalaberry*** aura lieu le 25 novembre 2000 au Centre récréatif. Les frères Guy seront au rendez-vous de la soirée. Les billets sont en vente à Assurance Lavergne.

SAINT-VITAL

L'Association des Scouts et Guides de Saint-Vital tiendra son ***bingo familial*** annuel le 24 novembre à 19 h à la salle Saint-Eugène (1009, Chemin St-Mary's). N'oubliez pas vos crayons pour marquer vos cartes.

Parties de cartes le 26 novembre à 19 h 30 aura lieu en la salle Sainte-Eugène (1009, chemin Ste-Mary's) Pour ceux et celles qui aimeraient apprendre le jeu de Whist, veuillez arriver 30 minutes plus tôt. Coût : 5 $ par personne.

L'organisme préscolaire le ***Mini Franco-fun*** vous invite les mardis ou les mercredis matin au sous-sol de l'église Saint-Eugène. Allez chanter et bricoler avec votre enfant dans un milieu français. Pour info, contactez Renée Glaveen au 233-3112 ou Lynne Gobeil au 257-5940.

La Chorale des Intrépides avec la participation des Petits Intrépides présente un concert de Noël à l'Église Saint-Eugène le 3 décembre à 20 h. Billets en vente au CCFM au 233-8972.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

ARTS VISUELS

Jeunes en exposition

Plutôt cette année, le Conseil jeunesse provincial a formé pour sa clientèle, les 100 dessins, groupe qui se rallie autour de l'art visuel. Le 25 novembre ce même groupe vous invite à leur première exposition.



Archives La Liberté

La coordonnatrice du 100 dessins Sylvie Beaudry.

Claude HEPPELLE

Le 25 novembre, le Conseil jeunesse provincial (CJP) et les 100 dessins présentent gratuitement un premier vernissage au Canot situé au 468, rue Taché. Les jeunes participants, âgés de 14 à 25 ans, exposeront dès 19 h leurs œuvres au public.

La coordonnatrice de l'événement, Sylvie Beaudry, est visiblement heureuse de la tournure des événements jusqu'à présent pour son groupe de jeunes. « Tout va bien, s'exclame Sylvie Beaudry. Nous avons produit assez d'œuvres depuis l'inauguration de notre local de la rue Eugénie pour remplir la salle. »

Les membres des 100 dessins ont pu produire des œuvres pour le vernissage grâce à leur participation à plusieurs ateliers. « Des membres de la communauté franco-manitobaine nous ont partagé leur savoir-faire afin qu'on puisse créer nos propres œuvres », explique la Franco-Manitobaine. Jusqu'ici, les jeunes ont pu faire de la poterie avec Lise Larochelle, témoigner du travail du forgeron Robert Loiselle et participer à un atelier animé par Marc Beaudry dans la confection d'un chevalet. Il y a aura aussi prochainement un atelier sur la bande dessinée mené par Robert Freynet. »

Le public est donc invité à observer les œuvres produites par les jeunes des 100 dessins entre 19 h et 22 h. Un goûter sera servi sur place. Pour plus d'information, téléphonez Sylvie Beaudry au 237-8947.

Précisions

Dans le bas-de-vignette intitulé *« Lauréate nationale Desjardins »* publié dans l'édition de *La Liberté* du 17 au 23 novembre, quelques précisions s'imposent. L'œuvre de la lauréate nationale Christine Tessier ainsi que les œuvres des lauréats régionaux et provinciaux des écoles de Saint-Pierre-Jolys sont exposées à la galerie de la Rivière-aux-Rats jusqu'au 30 novembre. Toutes nous excuses.

Erratum

Dans l'article *Une contribution appréciée* publiée dans l'édition du 17 au 13 novembre 2000 de *La Liberté*, nous avons commis une erreur dans l'épellation du nom d'une personne. On aurait dû lire Huguette Gagnon et non Huguette Gautron. Toutes nos excuses.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• • • • • • •

Le Foyer présente à 21 h **Lynne Brémault** le 24 novembre. **Le Mârdi Jazz** présente **Jay Harrison** le 28 novembre ; **Tracy K.** le 5 décembre ; **Beni D. Quintet** le 12 décembre et **Laurent Roy** le 19. Info : (233-8972).

L'ensemble choral de chambre **Camerata** présente **Thus Angels Sang** le 2 décembre à 20 h et le 3 décembre à 14 h à la Rotonde du Palais législatif. Spectacle gratuit. Info : Michael Thompson au 897-3798.

SPECTACLE

• • • • • • • •

Springfield Collegiate présente **Bye Bye Birdie** du 27 au 29 novembre à 19 h au Centre culturel franco-manitobain. Billets : 5 $ à l'avance et 7 $ à la porte. Réservez au 444-2404.

THÉÂTRE

• • • • • • •

Le Cercle Molière présente **La Tentation d'Henri Ouimet** de Rhéal Cenerini jusqu'au 9 décembre à 20 h au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Info : 233-8972.

Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente **The Complete Works of William Shakespeare** de Adam Long, Daniel Singer et Jess Winfields du 23 novembre au 16 décembre. Info : 956-1340.

Prairie Theatre Exchange présente **The Importance of Being Earnest** de Oscar Wilde jusqu'au 10 décembre. Billets : 942-5483.

CINÉMA

• • • • • •

IMAX présente **Cirque du Soleil, Journey of Man, Amazing Journey** et **Dolphins**. Téléphonez au 956-IMAX pour l'horaire des représentations. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins.

Au Planétarium, **The Alien who Stole Christmas, Cosmic Perspectives** et **The Sky is Alive**. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

• • • • • • • • •

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface présente les œuvres **d'Adrienne Bouchard Langlois** en trois volets. L'exposition **Terre à terre**, qui représente le premier volet, sera présentée jusqu'au 4 décembre.

Le Musée de Saint-Boniface présente l'exposition **Rappel sur scène**, historique du théâtre au Manitoba français.

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition **d'Andrew Giffin et Milos Milidrag : Polarités harmonieuses** jusqu'au 7 janvier.

Expositions au Musée des beaux-arts: **Young at Art : Face to Face, Camera Obscured ; The Blood Records : written and annotated** et **New Acquisitions of Inuit Art**. Également en montre **The View from Here : Selections from the Canadian Historical Collection** jusqu'au 31 décembre, **The Jester's Realm : The Work of Jordan Van Sewell** jusqu'au 21 janvier et **William Eakin** jusqu'au 7 janvier.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : en montre **Timeless Treasures : Opening the Vaults**. Profitez de votre visite pour faire une halte à la galerie de la **Compagnie de la Baie d'Hudson**. Info : 956-2830.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

LES INTRÉPIDES

Une belle fête

Pour marquer son 40e anniversaire, la Chorale des Intrépides donnera un concert symphonique en avril à la salle du Centenaire.

Érick THÉBERGE

La Chorale des Intrépides a lancé, le 19 novembre, un disque compact qui souligne son quarantième anniversaire. De plus, la chorale a aussi annoncé qu'elle organise un concert symphonique, prévu pour le 17 avril. Près de 300 sympathisants de la chorale ont assisté au lancement du disque.

La présidente de la Chorale des Intrépides, Irène Fournier, note que les pièces choisies représentent bien ce que la chorale a chanté en quarante ans d'activités. Le disque contient donc des pièces composées par des auteurs d'ici, dont Marcien Ferland, Daniel Lavoie et Gérard Jean, ainsi que des chansons tirées du répertoire traditionnel et classique. « On est très fier du résultat final, lance-t-elle. L'engagement des chanteurs a été remarquable et il y eu un esprit de collaboration au sein de l'équipe tout au long des séances en studio. »



photo: Daniel Bahuaud

La Chorale des Intrépides a lancé son disque compact devant une foule nombreuse.

Le grand concert d'avril veut souligner les quarante ans de la chorale. La Société Radio-Canada (SRC) jouera un rôle important dans l'organisation de l'événement. Selon Irène Fournier, des pourparlers sont en cours avec la SRC pour établir les détails d'une entente éventuelle.

« On veut fêter ça en grand, déclare-t-elle. On aimerait bien remplir la salle du Centenaire comme on l'a déjà fait dans les années 1970. La chorale sera accompagnée d'un orchestre symphonique, mais on sait pas encore lequel. Il y a aura des artistes invités et il y aura de la place pour une prestation de l'orchestre. » La Chorale des Intrépides commence les répétitions du concert le 7 décembre au Foyer Valade.

La présidente de l'ensemble vocal veut inviter les anciens membres ainsi que des nouveaux à se joindre à la chorale. « Actuellement, nous sommes 53, note-t-elle. On souhaite avoir une centaine de chanteurs pour le concert. De plus, on a demandé la participation de la Chorale des petits Intrépides, ce qui porterait le nombre de chanteurs sur scène à 200. »

Entre temps, la Chorale des Intrépides donnera, le 3 décembre, deux spectacles de Noël, l'un à l'église de Saint-Norbert à 14h et l'autre à l'église Saint-Eugène à 20 h.

PEINTURE

Portraits du Manitoba

Deux des participants d'une exposition spéciale pour Noël, Roger Lafrenière et David MacNair, expliquent qu'il n'y a rien de plus passionnant qu'un beau paysage.

Daniel BAHUAUD

Sept artistes manitobains présenteront les 25 et 26 novembre au studio de Roger Lafrenière à Saint-Boniface une toute nouvelle panoplie de toiles d'esquisses et de sculptures qui dépeignent la vie au Manitoba.

Intitulé *Une exposition de Noël*, l'événement mettra en vedette les ouvrages de Roger Lafrenière, David MacNair, Madeleine Vrigon, Gary Tessier, Marco Montess et Chas Boone.

Grand amateur de paysages, Roger Lafrenière, a préparé pour l'occasion une nouvelle série d'aquarelles. « Je passe par une nouvelle phase, affirme-t-il. Ma technique a changé avec les années, et ma façon de voir et de concevoir les paysages aussi. »

Natif de Notre-Dame-de-Lourdes, Roger Lafrenière s'inspire surtout des paysages de La Montagne. « J'ai passé du temps cet automne dans les environs de Lourdes, explique l'organisateur de l'événement,. Pour moi, c'est un coin très spécial. D'abord, c'est la région où j'ai grandi. L'endroit, par ailleurs est extrêmement pittoresque. Mais en plus, La Montagne rayonne d'une énergie toute spéciale. C'est essentiel que je m'y ressource de temps en temps. »

Paysagiste, lui aussi, David MacNair s'inspire d'une topographie " toute aussi manitobaine que celle de La Montagne : le bouclier canadien.

« J'ai entrepris cet été un voyage en canot dans le parc Nopiming, au nord du Whiteshell, explique-t-il. Et j'ai emmené avec moi tout le nécessaire pour faire des toiles à l'huile. C'était une première. J'ai déjà dessiné des croquis et des esquisses dans des endroits reculés, mais jamais de la peinture. L'expérience en vaut la peine. Se rendre dans un endroit éloigné et peinturer un paysage est une expérience unique. On est là, et on s'inspire non seulement de ce qu'on voit, mais de ce qu'on vit. C'est tellement mieux que de s'inspirer d'une photo. Et ça change toute sa façon de penser et d'exécuter sa toile. Le résultat final est nettement supérieur. »

L'exposition de Noël aura lieu les 25 et 26 novembre de 13 h à 18 h au 192, rue Roger à Saint-Boniface. Renseignements : 237-6777.



photo: Daniel Bahuaud

Roger Lafrenière : « La Montagne rayonne d'une énergie toute spéciale. C'est essentiel que je m'y ressource de temps en temps. »

MUSIQUE

Noël au XVIe siècle

Grâce au concert Thus Angels Sang de l'ensemble choral Camerata, le public pourra goûter aux plus beaux chants de Noël de la Renaissance et du Moyen Âge.

Daniel BAHUAUD

Les huit voix de l'ensemble choral de chambre Camerata feront retentir le passé dans la Rotonde du Palais législatif, en présentant les 2 et 3 décembre un concert de musique sacrée ancienne, *Thus Angels Sang*.

En effet, au dire du directeur artistique de Camerata, Andrew Balfour, le spectacle fera écho du passé... dans tous les sens de l'expression. « On ne peut pas demander mieux que le Palais législatif pour chanter cette bonne vieille musique, lance-t-il. Quelle réverbération sonore ! Une note chantée retentit dans l'édifice pour une bonne dizaine de secondes. L'acoustique ressemble de près à celle des églises européennes, et la musique que nous interprétons a été écrite pour ce genre d'édifice. On peut même parler d'une musique "architecturale" puisque les différentes voix s'entrelacent pour construire une vaste cathédrale sonore. »

Dans *Thus Angels Sang*, Camerata met en valeur la musique qui célèbre la naissance du Christ. Par conséquent, Camerata ne présentera pas seulement des cantiques de Noël, mais des ouvrages marquant toute la période liturgique de l'Avent.



Photo : Gracieuseté Camerata

L'ensemble Camerata.

« On entendra des pièces composées pour l'Annonciation et les autres fêtes qui précèdent Noël, souligne la choriste Karine Beaudette. C'est un aspect intéressant de la musique de la Renaissance. Les compositeurs écrivaient pour toutes les fêtes religieuses, même les dimanches ordinaires.

« Mais le spectacle réserve aussi quelques surprises, poursuit-elle. Par exemple, plusieurs morceaux seront accompagnés de tambours. »

« Une autre surprise, ajoute Andrew Balfour à son tour, c'est que nous chanterons quelques morceaux du Moyen Âge. La majeure partie de notre répertoire date de la fin du XVIe siècle, mais nous interpréterons quelques cantiques grégoriens, qui seront chantés en *organum*, c'est-à-dire avec des harmonies qui viennent s'ajouter à la mélodie originale. »

Cependant, pour les mélomanes, la grande surprise sera sans doute d'entendre des ouvrages jamais auparavant chantés à Winnipeg, comme l'*O magnum mysterium* du compositeur élisabéthain William Byrd et l'*O domine Jesu Christe* de l'espagnol Francisco Guerrero.

« C'est très agréable de pouvoir présenter des ouvrages peu connus, mais de très grande qualité musicale, souligne Andrew Balfour. Ce sont de véritables perles, qui portent à la réflexion et au recueillement spirituel. Il vaut la peine de les entendre, surtout au temps de Noël. »

Thus Angels Sang aura lieu les 2 et 3 décembre à 20 h et 14 respectivement dans la Rotonde du Palais législatif. L'entrée est gratuite.



Tristes erreures et drôles de surprises

(troisième et dernière partie)

Voici la dernière partie d'un petit abécédaire sur la langue de la vie courante.

R On commence à l'accepter au sens anglais de *to realize*, mais sachez que le verbe *réaliser* veut dire *accomplir* ou *atteindre* (*réaliser ses rêves*). Au lieu de commettre l'anglicisme, préférez ce qui suit : ***se rendre compte***, ***constater*** ou ***s'apercoir***.

S Le *soda à pâte* fait partie du menu quotidien de nos anglicismes. Remplacez ce dur à cuire par l'expression correcte : ***bicarbonate de soude***.

T Le t final parfois ajouté à l'adverbe *ici* trouve son origine dans les vieilles orthographes *icite* et *iciste* du XIIe siècle. Cette prononciation archaïque a survécu partout au Canada et en Louisiane.

U Avouez donc que vous dites parfois " faire un *u turn* ". Peut-être même tentez-vous vaillamment, certains bons jours, d'utiliser l'expression *virage en u*. Cessez de tourner en rond : en français, il suffit de " faire un ***demi-tour*** ".

V Pour en finir avec l'incertitude sur une conjugaison, les internautes peuvent utiliser Le Devoir conjugal, un excellent conjugueur Web de plus de 7000 verbes conçu par Martin Beaudoin, professeur à l'Université de l'Alberta. Voici l'URL : http://www.pomme.ualberta.ca/devoir.

W Qui se rappelle que le mot ***Web*** n'a que cinq ans? Étant donné sa fréquence d'usage en français, plusieurs organismes ont statué sur ses caractéristiques grammaticales.

Première question courante : Le mot s'écrit-il avec une minuscule ou une majuscule? Comme il s'agit d'un nom propre, il conserve sa majuscule comme substantif (le Web) et comme adjectif (un site Web). Cependant, ses nombreux dérivés sont des noms communs. Les mots *webification*, *webmestre*, *webcaméra*, *webographie*, *webtélé* et *webthèque* commencent par une minuscule.

Deuxième question : Quelle préposition faut-il utiliser? Les tournures " dans le Web " que " sur le Web " sont acceptées toutes les deux. La première est du français correct, car le Web est un espace. La seconde est un calque de l'expression *on the Web*. En fait, elle est si populaire que bien des gens pensent que l'expression " dans le Web " est incorrecte.

X Je vous dirais bien que l'équivalent du sigle anglais XXX est X (*film classé X*, dans Le Petit Robert), mais vous savez probablement que l'Office de la langue française (OLF) préfère *film pour adultes*.

Remarquez tout de même que cet X français était majuscule, comme dans plusieurs autres expressions (*rayons X*, *chromosome X*). La minuscule est réservée à la géométrie et à l'algèbre.

Y L'y facilitait la lecture à l'époque où il n'y avait pas de points sur les i, c'est-à-dire jusqu'au Xe siècle, lequel nous a légué l'expression " mettre les points sur les i ". L'alphabet pourrait se passer de cette lettre, qui sert surtout à concurrencer le double l mouillé (*foyer*, *famille*) et à rappeler l'étymologie des mots d'origine grecque comme *onychophagie* (manie de se ronger les ongles) et *ornithorynque* (animal adoré des sadictistes).

Z Comme on aimerait qu'il soit français, ce petit *zip* à la sonorité tellement évocatrice! Hélas, cet anglicisme né en 1965 doit céder la place à la ***fermeture-éclair***.

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **a-bourret@home.com** ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Gouvernement majoritaire



Dans *La Liberté* du 26 juin, 1968, on pouvait lire : « Les Canadiens ont enfin un gouvernement majoritaire. Il ne fait plus aucun doute que la personnalité de M. Pierre Elliott Trudeau a donné un regain de popularité à la vie politique du pays, surtout auprès des jeunes. On le voit ici serrant la main d'une jeune femme serveuse de l'International Inn lors de sa tournée à Winnipeg le 23 mai dernier. »

Recette — Macaroni espagnol

5 tranches de bacon
1/2 tasse (125 g) d'oignons hachés
1 lb (450 g) de bœuf haché
12 onces (350 mL) de tomates en conserve
1/4 de tasse (65 mL) de sauce chili
1 c. à thé (5 g) de sel
3 tasses (750 mL en volume) de nouilles macaroni pré-cuites

- Faire cuire le bacon dans une poêle puis égoutter dans une assiette. Ensuite l'émietter.
- Ajouter l'oignon dans la poêle et laisser devenir transparent avant d'ajouter la viande et la faire brunir.
- Ensuite, déposer dans la poêle et mélanger la sauce chili, le sel et les tomates en morceaux avec leur jus.
- Étendre ensuite les nouilles cuites à l'avance puis couvrir et faire cuire à feu doux.
- Remuer de temps en temps puis, quand les nouilles sont tendres, ajouter le bacon émietté.

Donne 6portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

M O T S C R O I S É S

PROBLÈME N° 121

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3									■		■	
4				■				■				
5					■							
6							■					
7					■							■
8						■						
9			■								■	
10										■		
11		■										
12								■				

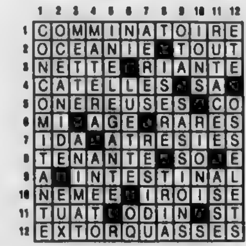
HORIZONTALEMENT

1. Opposition d'opinions.
2. Étage supérieur d'un autobus. – Doublée.
3. Huître plus grasse qu'une fine de claire.
4. Qui manque de douceur. – Rejette comme faux. – Embrouille.
5. Un de nos Grands Lacs. – Triât, rangeât.
6. Parcelle, débris. – Père de Mathusalem.
7. Jeune d'origine Maghrébine, né en France de parents immigrés. – Pièce de vers.
8. Caractère de ce qui est somptueux (pl.). – Se rapporta à.
9. Champion. – Louer un avion.
10. Élimines. – Le meilleur.
11. Qui a la possibilité de se rétracter.
12. Débuts. – Époques.

VERTICALEMENT

1. Disparité.
2. Pressante, irrésistible.
3. Qui n'a qu'une apparence de vérité. – Le cinéma, par exemple.
4. Qui est maigre. – Utiliser pour la première fois.
5. L'Irlande. –Dénuée d'esprit.
6. Pers ton temps à des riens. – Monnaie italienne.
7. Meurtrie, en parlant d'une pomme. – Diminuas en prenant des ris la surface d'une voile.
8. Entourée d'eau. – Personne autoritaire au ton sec et cassant.
9. Personnel. – Écrit public.
10. Discourir longuement et avec emphase. – Infinitif.
11. Interjection. – Attacher avec un lacet. – Elle mousse en Angleterre.
12. Châle rituel dont se couvrent les juifs pour la prière. Petites baies.

RÉPONSES DU N° 120



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	M	I	N	A	T	O	I	R	E
2	O	C	E	A	N	I	E	■	T	O	U	T
3	N	E	T	T	E	■	R	I	A	N	T	E
4	C	A	T	E	L	L	E	S	■	S	A	■
5	O	N	E	R	E	U	S	E	S	■	C	O
6	M	I	■	A	G	E	■	R	A	R	E	S
7	I	D	A	■	A	T	R	E	S	I	E	S
8	T	E	N	A	N	T	E	■	S	O	■	E
9	A	■	I	N	T	E	S	T	I	N	A	L
10	N	E	M	E	E	■	I	R	O	I	S	E
11	T	U	A	T	■	O	D	I	N	■	S	T
12	E	X	T	O	R	Q	U	A	S	S	E	S



Le Club de Bicolo

La fête de la Sainte-Catherine

Bonjour mon ami !

Il fait froid pour jouer dehors ! Alors entre vite dans la maison et viens te divertir avec moi. Tu vas découvrir ce qui a attiré les enfants à l'école, il y a très longtemps...

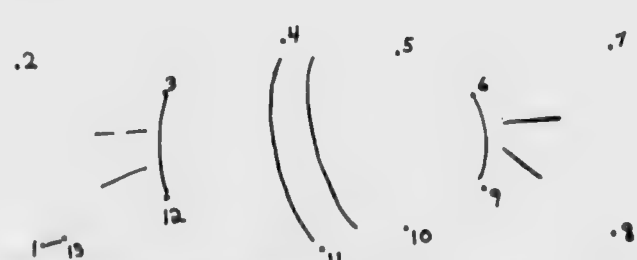
Le 25 novembre 1653, une jeune femme appelée Marguerite-Bourgeoys a ouvert la première école de Montréal. Pendant toute une semaine, elle attendait les enfants et se demandait ce qu'elle pourrait faire pour les attirer. Il lui vint à l'idée de faire des bonbons. Le mot s'est vite répandu. Marguerite n'a plus eu de problème et s'est dit : « Vive la tire qui attire si bien pour lire et écrire tous les petits enfants ». Pour se rappeler de cet événement, elle organisait chaque année une fête pour ses élèves où elle servait une tire douce et blonde.

Cette coutume nous a été transmise. On se réunissait pour une grande veillée avec violons, danses et oui, de la bonne tire. Est-ce que dans ta famille on célèbre encore la fête de la Sainte-Catherine ?

J'espère que tu auras la chance d'é...t...i...r...e...r de la bonne tire et d'en manger à ton goût !

Point à point

Relie les points de 1 à 10 dans le bon odre. Tu y trouveras une friandise que l'on fait pour la fête de la Sainte-Catherine.




La chasse aux mots

GOURMANDISE

Trouve le plus de mots possibles qu'on peut former avec les lettres du mot GOURMANDISE. Sois patient et essaie d'en trouver autant que Bicolo.

RÈGLES

Tu n'es pas obligé d'utiliser toutes les lettres du mot.
Tu ne peux pas utiliser les lettres plus de fois qu'elles ne se trouvent dans le mot.
Tes mots doivent être écrits sans fautes.

Recette

Tire de la Sainte-Catherine

Ingrédients :

2 tasses (500 mL) de cassonnade
1/2 c. à thé (2,5 mL) de beurre
3 1/4 tasses (850 mL) d'eau
2 c. à table (25 mL) de sirop de maïs

Fais bouillir tous les ingrédients jusqu'à ce que tu obtiennes une boule molle dans de l'eau froide. Mets dans un plat beurré (9" x 9"). Laisse refroidir. Beurre tes mains (propres) et prends un peu de tire et étire-la jusqu'à ce qu'elle devienne blonde et dure. Coupe en petits morceaux et déguste ce délice avec ta famille ou tes amis... Tu recevras des compliments !

Nombre-mystère

Trouve ces nombres dans la grille et encercle-les. Tu peux utiliser les nombres de la grille plus d'une fois.

0022	5228
0140	5393
0455	5507
0530	6002
0847	6188
1046	6616
1503	6934
2272	7523
2440	7712
2880	7833
3287	7843
3442	8015
3864	8016
4004	8188
4277	8425
4387	8884
4399	9001
4530	9162
5127	9265
5186	9785

1	5	0	3	1	0	4	6	2
3	3	1	0	3	4	9	7	6
3	2	5	1	2	7	2	7	5
8	8	8	4	5	2	6	7	8
7	7	3	2	1	1	5	1	7
8	9	4	7	6	6	8	2	9
6	4	5	6	8	0	1	6	8
3	6	2	3	3	4	4	8	1
2	8	0	5	9	6	3	4	8
9	3	5	9	0	3	8	0	8
8	4	0	1	4	0	7	0	0
0	5	3	0	4	7	9	4	3
7	5	2	3	2	8	0	1	5
6	0	0	2	5	5	0	7	4
4	3	9	9	8	9	1	6	2

Utilise ce code secret avec les nombres qui restent pour trouver la réponse du jeu.

CODE SECRET

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
i	b	a	o	f	r	n	s	t	e

Indice : Petite gâterie

Réponse : _ _ _ _ _ _

RÉPONSES

LA CHASSE AUX MOTS :

Réponses variables

Voici les mots de Bicolo :

âge, aider, aimer, ami, amour, an, Asie, dame, danger, danser, dîner, dînera, dire, dur, gare, gourmand, grand, gras, gris, gros, grue, mai, malgré, main, mais, maïs, manger, mardi, mare, mari, Marie, mie, miser, moi, mois, mou, mur, noir, or, orage, orange, ours, rage, raide, rame, ride, rien, rime, roi, rose, roue, rouge, rude, rue, ruse, samedi, singe, soir, sou et sourd.

NOMBRE-MYSTÈRE :

Bonbon.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Hommage à Louis Riel

Le 16 novembre 2000 soulignait le 115e anniversaire de la pendaison de Louis Riel. Pour cette occasion, une auteure bien connue au Manitoba, Ismène Toussaint, a rendu un hommage bien particulier.

Sandra POIRIER

L'écrivaine Ismène Toussaint a réalisé un grand rêve le 16 novembre avec la sortie de son tout dernier recueil intitulé *Louis Riel, le bison de cristal*. Sorti juste à temps pour commémorer le 115e anniversaire de l'exécution de Louis Riel, ce livre d'un peu plus de 200 pages rend hommage à cet être qu'elle qualifie de père spirituel. « Cet ouvrage est une sorte d'hommage rendu par un enfant à son père spirituel, mentionne Ismène Toussaint. Connaître l'histoire de Louis Riel a été pour moi un choc. Son destin m'a bouleversé. »

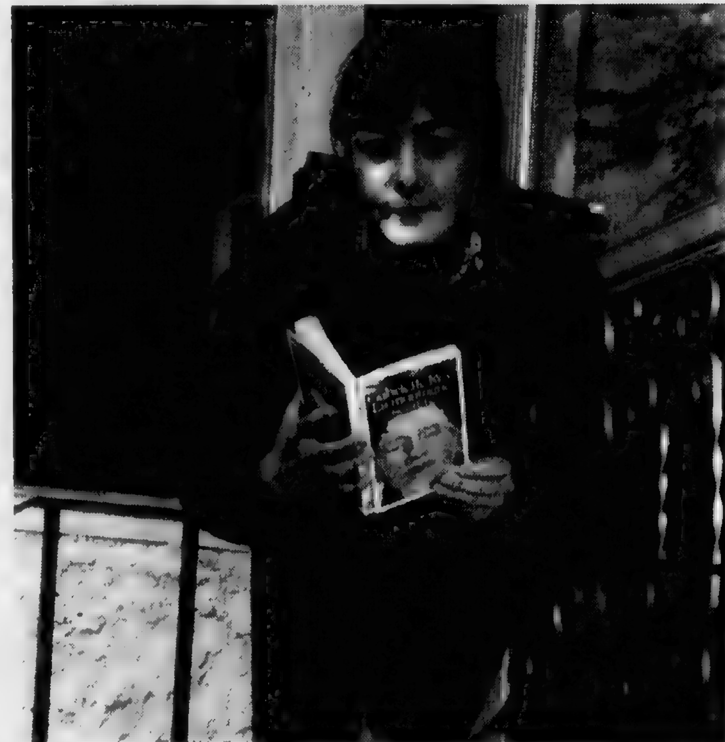
En plus de lui rendre hommage, Ismène Toussaint espère avec cette publication le réactualiser. « Le livre a été rédigé comme une épopée afin de rendre le personnage vivant bien qu'il soit encore très actuel, mentionne l'auteure bretonne. Je défends aussi son image, sa personnalité ainsi que son œuvre littéraire pour empêcher qu'il soit récupéré à des fins politiques. Je souhaite aussi, avec ce recueil, le faire mieux connaître des gens de l'est du pays. »

Ismène Toussaint a effectué pendant plus de six mois des recherches et des entrevues avant de passer à la rédaction intensive de ce reportage historique qui aura pris deux mois à écrire. En plus de rapporter les principaux aspects de la vie politique et littéraire de Riel, Ismène Toussaint a inclus quelques-uns de ces inédits. « L'acte du Manitoba ainsi qu'une lettre écrite par Riel au président des États-Unis de l'époque, Ulysses Grant, traduite pour la toute première fois en français, ont été ajoutés à l'ouvrage », précise Ismène Toussaint. ***Louis Riel, le bison de cristal*** comprend au total 65 photos dont quelques-unes sont inédites.

Le président de l'Union nationale Métis de Saint-Joseph du Manitoba, Claude Forest, le descendant de l'adjudant Lépine, Théobald DuSault, l'arrière-petit cousin de Riel, Patrick Riel, ainsi que des grands passionnés de Riel comme le défunt Henri Bergeron et l'Ontarien francophile, Robin Philpeau, sont au nombre des personnes interviewées.

Comme l'explique Ismène Toussaint, le titre du livre a toute sa signification. « Le bison qui est, bien entendu, le symbole su Manitoba, représente aussi l'homme fort, fougueux, fonceur et extrême qu'était Louis Riel. Le bison de cristal parce qu'il était aussi un homme fragile. »

Très heureuse d'avoir réalisé cet hommage, Ismène Toussaint espère maintenant que *Louis Riel, le bison de Cristal* rapprochera les communautés de l'Ouest et de l'Est.

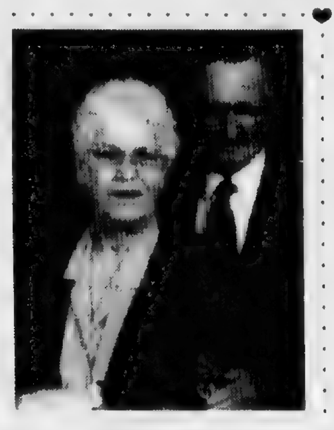


Archives La Liberté

Ismène Toussaint rend hommage au fondateur du Manitoba avec la sortie de son reportage historique, *Louis Riel, le bison de cristal.*

Le lancement officiel du livre, assuré par la Société Saint-Jean-Baptiste, a eu lieu à Montréal le 22 novembre, date symbolisant la contestation de la pendaison de Riel par les Québécois.

Publié chez les Éditions internationales Alain Stanké, *Louis Riel, le bison de cristal* doit être disponible d'ici quelques semaines dans les librairies de Saint-Boniface.



Félicitations
Bernard et Odile Martel
à l'occasion de votre
55e anniversaire de mariage
célébré le **21 novembre 2000**.

Avec amour,
votre famille et vos amis



photo: Sandra Poirier

Des vendanges précoces

Plus de 160 amateurs de vins se sont réunis le 16 novembre à l'hôtel Fort Garry pour l'arrivée du Beaujolais nouveau. Pour une quatrième année consécutive, l'Alliance française du Manitoba profite de l'arrivée de cette nouvelle cuvée pour organiser son gala annuel de levée de fonds, qui s'avère toujours un succès. « Le taux de participation a été le même que l'an dernier, indique le directeur de l'Alliance française, Jean-Jacques Thézard. Nous avons sûrement recueilli à peu près le même montant, qui tournait aux alentours de quelque dizaine de milliers dollars. » Au cours de la soirée, Roger Clavet, accompagné au clavier de Jeff Staflund, a fait redécouvrir quelques chansons de l'auteur français de renommée, Charles Trenet. L'auteure-compositeure-interprète de Saint-Claude, Geneviève Toupin, a ensuite pris la relève. Le Beaujolais nouveau de cette année marque une page d'histoire puisque l'amorce des vendanges a débuté le 28 août, soit une des plus précoces.

CINÉMENTAL

Une dixième édition ?

Sandra POIRIER

Les organisateurs de la neuvième édition de Cinémental se disent plus ou moins satisfaits de la tournure du Festival de films francophones au Manitoba qui s'est déroulé du 16 au 19 novembre à Winnipeg. « Nous sommes mi-satisfaits du résultat, souligne le vice-président de Cinémental, Philippe Bardet. Nous sommes déçus du taux de participation, mais nous sommes heureux de savoir que ceux qui y ont participé étaient très contents. »

En effet, le taux d'assistance a connu une diminution nette de 50 % comparé à celui de l'an dernier. Seulement quelque 475 francophones et francophiles ont pris part à cette neuvième édition. « Nous ne savons pas encore s'il y aura une dixième édition, indique Philippe Bardet. Nous allons nous pencher sur la question au cours des prochaines semaines. Réellement, on se demande si Cinémental est utile à la communauté francophone. »

Les longs métrages ***Une liaison pornographique*** et ***Hochelaga*** ont connu le plus haut taux de participation avec une assistance de 70 et 60 personnes respectivement. Les deux séances du film québécois *Hochelaga* ont attiré environ 90 personnes au total.

Afin de conclure Cinémental sur une bonne note des pris ont été remis au film et courts métrages qui ont été le plus appréciés du public. Ainsi, le prix de la Gerbe d'or a été remis au film ***Les enfants du marais*** de Jean Becker. Le prix de l'Épi d'or a été attribué au court métrage intitulé ***Le chapeau : histoire d'un malentendu*** du réalisateur Martin Cadotte tandis que le prix Téléfilm Canada, qui consiste en une bourse de 2 000 $, a été offert au court métrage ***Via Crucis*** de Serge Denoncourt.

Avant de se pencher sur l'avenir de Cinémental, les organisateurs doivent d'abord travailler à la réussite du prochain festival de films français, ***Entre réel et utopie***, organisé en collaboration avec l'Alliance française, qui aura lieu du 4 au 7 décembre à la Cinémathèque. « L'affluence à ce mini-festival influencera notre décision », termine Philippe Bardet.

LITTÉRATURE

Chapeau à Simone !

Simone Chaput s'est vu décerner une mention honorable par le jury de la 43e édition du Prix Champlain pour son roman *Le coulonneux*. L'œuvre a été publiée en 1998 aux Éditions du Blé.

« Je suis très surprise et heureuse, s'exclame la franco-manitobaine. D'abord, on ne m'avait pas informé que j'avais rapporté cette mention, et je croyais qu'on attribuerait le Prix Champlain à des œuvres plutôt historiques. Mais c'est beau d'avoir ce degré de reconnaissance. »

Le lauréat, édition 2000, a été remis à Jean-Marc Dalpé des Éditions Prise de parole à Sudbury. Il a remporté l'honneur pour son récit intitulé *Un vent se lève qui éparpille*.

Le prix Champlain est remis chaque année par le Conseil de la vie française en Amérique pour encourager la production littéraire chez les francophones et favoriser une meilleure connaissance de la réalité francophone nord-américaine.

C.H.

COURSE DE FONDS

Moi, mes souliers...

Les membres de l'équipe de course de fonds du Collège Louis-Riel n'échangeraient pour rien au monde leur sport favori.

Érick THÉBERGE

Alphonse Bernard entraîne l'équipe de course de fonds du collège Louis-Riel (CLR) depuis sept ans. Cette année, ses efforts sont récompensés. Les garçons de la catégorie « varsity » ont obtenu, le 14 octobre, une deuxième place au championnat provincial des écoles secondaires à Teulon. L'équipe de garçon juvénile a aussi remporté, le 21 octobre, le championnat provincial organisé par Athletic Manitoba. De plus, quelques membres de l'équipe de course de fonds du CLR se démarquent à l'échelle provinciale.

Jacques Marcoux est champion provincial chez les moins de 17 ans. L'athlète a mérité l'or dans l'épreuve du triathlon aux Jeux du Manitoba qui se sont tenu à Virden en juin dernier. Patrick Binne, pour sa part, est entre autres champion provincial des écoles secondaires au 400 m et au 800 m dans la catégorie junior « varsity ». Patrick Leclercq se classe au 1er rang des midgets au 800 m au 1 500 m et au 3 000 m. Quant à elle, Christine Michaud a terminé au troisième rang à l'épreuve du 3 000 m des Jeux de la Francophonie à Memramcook en 1999.

« Quand j'ai fondé le club en 1994, il n'y avait qu'un seul élève inscrit, lance Alphonse Bernard. Aujourd'hui, ils sont une dizaine à courir pour l'équipe. Les coureurs viennent tout juste de terminer la saison de course cross-country et ils se préparent maintenant en vue de deux compétitions majeures en salle qui auront lieu à Winnipeg, les Jeux Cargill en février et la Classique Bowing, qui se tiendra en mars. Ils sont très motivés. »

Pourquoi choisir la course ?

« Parce que c'est le seul sport dans lequel tu dois tout donner, répond d'emblée Jacques Marcoux. Quand tu as fini de courir une compétition, tu as vraiment l'impression d'être vidé ! ».

« La course me donne la chance d'atteindre mes buts et de mesurer concrètement mon amélioration », lance pour sa part Patrick Binne.

De son côté, Youcef Soufi est attiré par l'aspect d'endurance du sport. « J'aime pousser mon corps jusqu'à ses limites, dit-il. Ça me permet aussi d'accroître ma force mentale. »

La course permet à Christine Michaud de se tenir en santé et de bien se sentir. « Depuis que je cours, je dors et je mange mieux », lance-t-elle.

L'équipe s'entraîne trois fois par semaine à raison de 90 minutes par séance d'entraînement. « La course me donne beaucoup de liberté dans mon temps, note Patrick Binne. Les horaires sont très flexibles. »

Il faut donner un nom à l'équipe ? « Les Coureurs des bois ! », lancent en chœur Patrick Binne et Jacques Marcoux.

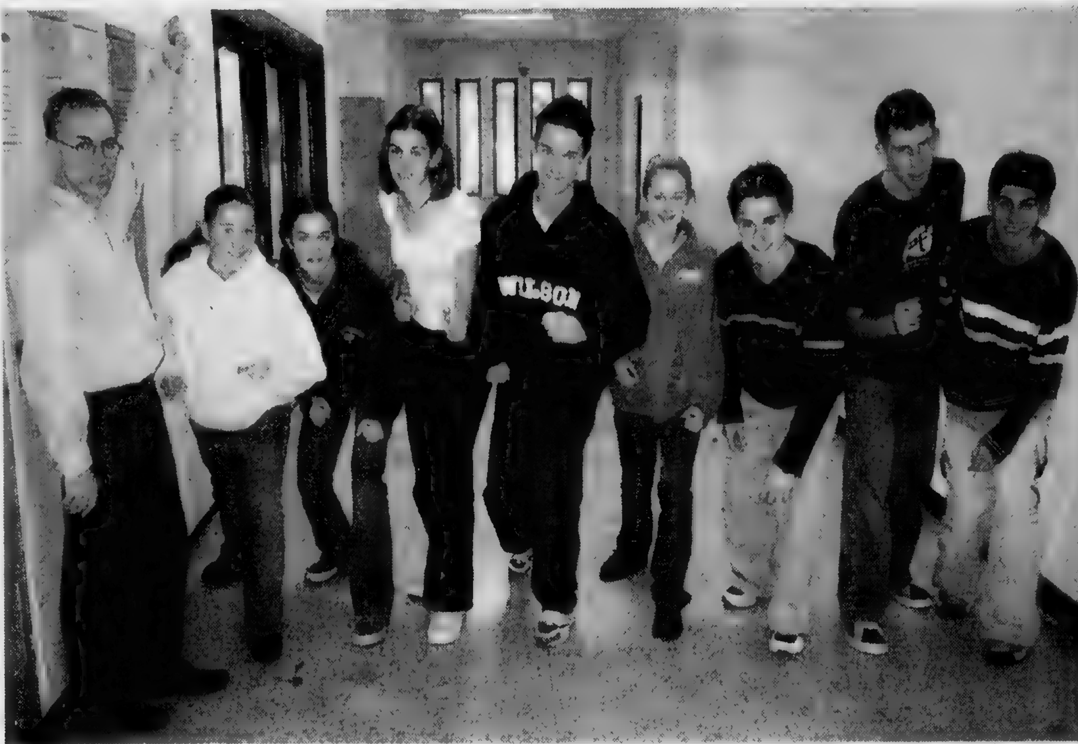


photo: Érick Théberge

L'équipe de course de fonds du collège Louis-Riel (CLR) prend le départ pour un entraînement qui la conduira, elle et son entraîneur, Alphonse Bernard, à deux compétitions majeures à la fin de l'hiver.



photo: Érick Théberge

L'école Lacerte se démarque

L'équipe masculine de volley-ball de l'école de Saint-Agathe (sur la photo) a été défaite par l'équipe du Collège Louis-Riel (CLR) 2 à 0 en finale secondaire 1 au championnat de volley-ball de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui s'est tenu le 16 novembre. Chez les filles de secondaire 1, la première équipe du CLR a remporté la victoire face à la deuxième équipe du collège 2 à 1. Chez les huitièmes années, l'école Lacerte a remporté les grands honneurs dans les deux catégories. Les filles ont défait l'école Saint-Joachim de La Broquerie 2 à 0, tandis que les garçons ont mérité la victoire 2 à 1 devant le CLR. Chez les septièmes années, les filles de l'école Précieux-Sang ont enlevé la victoire des mains de l'école Sainte-Agathe 2 à 1, tandis que les garçons de l'école Lavallée ont blanchi l'école Pointe-des-Chênes 2 à 0. En tout, 47 équipes ont représenté 13 écoles de la DSFM.

Télé-horaire de la semaine du 27 novembre au 3 décembre 2000



Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 25

- 6h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h00 La Princesse Astronaute (L) / Tohu-Bohu (Ma et Me) / Amandine Malabul (J) / Art Atack (V)
- 7h30 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 C'est simple comme bonjour!
- 11h30 Les Détecteurs de mensonges
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Liza
- 13h30 Lois et Clark : les nouvelles Aventures de Superman
- 14h30 Entrée des artistes (L) / Culture-Choc (Ma) / Médias (Me) / Second regard (J) / Les idées lumières (V)
- 15h00 Iris le gentil professeur
- 15h13 Petite étoile
- 15h30 La boîte à lunch
- 15h45 Rouli-roulotte
- 16h00 Animaniacs
- 16h25 0340

Lundi

- 16h30 Super Mécanix
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Élections 2000
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite vie
- 20h00 Élections 2000 - La Soirée
- 0h00 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Au m@x
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Élections 2000
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Découverte
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Débrouillards
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Le Cercle Molière en fête
- 21h00 Haute surveillance
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h18 Vues d'ici: **Rosaire et la Petite-Nation**. *Can. 1997. Documentaire. Homme profondément religieux, Rosaire Pilon est le témoin d'une autre époque, celui d'un Québec à jamais disparu.*
- 1h40 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Les Twist
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Fidèle**. *É.-U. 1995. Comédie. Une millionnaire désœuvré, délaissée par son mari, est la cible d'un tueur à gages.*
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Sciences point com
- 17h00 Histoires oubliées
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 Double étoile
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h55 Cinéma: **Drôle de maisonnée**. *É.-U. 1996. Comédie dramatique. Une jeune femme souffrant de troubles psychologiques accepte mal que son frère jumeau lui rende visite accompagné par sa fiancée.*
- 1h45 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Rolie, Polie, Olie
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Fennec
- 8h00 Mona le vampire
- 8h30 La Cour de récré
- 9h00 Hercule
- 9h30 Papyrus
- 10h00 Croyez-le ou non!
- 10h30 Histéria!
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Jeux paralympiques de Sydney
- 14h30 Des Mots et des maux
- 15h00 L'Accent francophone
- 15h30 Trajectoires
- 16h00 Expresso
- 16h30 Chiens au travail
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Claude Charron
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal/Le Point
- 21h38 Les Nouvelles du sport
- 21h49 Fitz
- 22h49 La Grande Aventure du ski
- ➤ 23h50 Comédie comédie: **Tatie Danielle**. *Fr. 1990. Comédie satirique. Une vieille dame acariâtre, qui martyrise son entourage, se retrouve aux soins d'une gardienne qui ne s'en laisse pas imposer.*
- 2h10 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Kléo
- 8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 9h00 Timon et Pumbaa
- 9h30 Doug
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Médias
- 11h30 Point de presse
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 L'Album: Chœurs de chant
- 14h30 Culture-choc
- 15h00 Terre comprise
- 16h00 Jamais sans mon livre
- 17h00 MC
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Le Monde de Charlotte
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **Le Show du Refuge**
- 21h30 Les Beaux Dimanches: **Rideau sur... Les Enfants de Brassard**
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 22h30 Les idées lumière
- 23h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h18 Ciné-club: **Quo vadis?** *É.-U. 1951. Film historique. Marcus Vinicius, un jeune patricien romain, est tombé amoureux de Lydie. Celle-ci, devenue chrétienne, va subir, comme les autres chrétiens, la répression ordonnée par l'empereur Néron après l'icendie de Rome.*
- 2h05 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

- 4h30 Infopublicité
- 4h45 Évangélisation 2000
- 5h00 Salut, Bonjour!
- 8h00 Deux Filles le matin
- 9h00 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Maman Dion
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 Le TVA midi
- 11h30 Michel Jasmin
- 12h30 Boutique TVA
- 13h00 Aimer
- 13h30 Les Feux de l'amour
- 14h30 Sunset Beach
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Top Modèles

Lundi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Les Mordus
- 19h00 Dans la peau
- 20h00 Résultats 2000
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h29 Le Journul de François Pérusse
- 22h30 Résultats 2000
- 23h00 Le TVA sports
- 23h29 Infopublicité
- 1h29 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 La Série du peuple
- 19h00 Histoires de filles
- 19h30 KM / H
- 20h00 Rue L'Espérance
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills
- 19h00 2 frères
- 20h00 Poursuites infernales
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h56 Infopublicité
- 0h56 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Histoire vraie: **Abus d'autorité**. *Am. 1995. Drame social. Une assistante sociale accuse le directeur de son école d'harceler sexuellement certaines de ses étudiantes.*
- 22h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA sports
- 23h00 Infopublicités
- 2h00 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 9h00 Prenez le volant
- 9h30 Bec et museau
- 10h00 Fleurs et jardins
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 I-D Maison
- 12h00 Via TVA
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 15h00 Magie sur glace Banque Royale
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Planches!** *Can. 1996. Comédie. Le fils du propriétaire d'un centre de ski est mis au défi par son frère jaloux de transformer en deux semaines des maladroits en champions de la planche.*
- ➤ 19h30 Cinémax: **Parties intimes.** *Am. 1997. Comédie. L'ascension fulgurante d'un animateur radiophonique au style provocant.*
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h25 Le TVA sports
- 22h45 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 22h55 Ciné-lune: **Vengeance du destin**. *Am. 1995. Drame policier. En voulant aider un inconnu qui lui a sauvé la vie autrefois, un homme d'affaires se retrouve plongé dans une sombre histoire de vengeance.*
- 0h55 Infopublicité
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour
- ➤ 9h00 Cinéma au lit: **Un Noël inespéré.** *Am. 1995. Comédie dramatique. De retour dans sa ville natale où elle retrouve un ancien amour, une divorcée accueille un gamin en fugue.*
- 11h00 Quoi de neuf Bugs?
- 12h00 Évangélisation 2000
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 15h00 Magie sur glace Banque royale
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Un Monde de fous
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Les Wonders**. *Am. 1996. Comédie dramatique. En 1964, l'ascension fulgurante mais courte d'un groupe de rock'n roll.*
- 21h30 Le TVA réseau
- 21h55 Le TVA sports
- 22h15 Le Journul de François Pérusse
- 22h22 Infopublicité
- 0h22 Fin des émissions

> **Le Jour du Seigneur :**
> **le dimanche 3 décembre à 10 h à la SRC**
> *Messe célébrée à la chapelle des Ursulines, à Trois-Rivières.*

TV5
LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) / Bibliotheca (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 100% question
- 9h50 TV5 infos
- 10h00 Mise au point (L) / Louise Weiss, l'européenne (Ma) / Dites-moi (Me) / Faxculture (J) / La gaucherie (V)
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Fous d'humour (L) / Bouillon de culture (Ma) / Ce qui fait débat (Me) / Le record (J) / Vivement Dimanche (V)
- 12h30 Faut pas rêver (Ma)
- 12h45 Télécinéma (J)
- 13h00 Découverte (V)
- 13h15 Coup de chapeau (Me, J)
- 13h30 Journal de France 2 (L, Me, J, V) / Génération sensations (Ma)
- 13h45 Championnat de France de football
- 14h00 Journal suisse (L, Me, J, V)
- 14h30 Journal belge (L, Me, J, V) / Jingle Bells (Ma)
- 14h45 Championnat de France de football (Ma)
- 15h00 La chance aux chansons (L, Me, J, V)
- 15h45 Coup de chapeau (Ma à V)

Lundi

- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Ce qui fait débat
- 20h30 Au nom de la loi
- 21h30 Bibliotheca
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Ce que savait Maisie
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h03 Mise au point
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mardi

- 16h00 Magellan
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tout le monde en parle
- 21h00 Temps présent
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 le journal
- 23h15 Championnat de France de football
- 1h00 Au nom de la loi
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Reflets sud
- 3h00 TV5 Le journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mercredi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Faits divers
- 20h15 Le sourire des femmes
- 20h30 La gaucherie
- 21h30 Panorama
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Tout le monde en parle
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Dites-moi
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des ailes
- 4h30 100% question

Jeudi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 Julie Lescaut 01/13
- 21h30 Les arts et les autres
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Faits divers
- 1h00 La gaucherie
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Faxculture
- 3h00 TV5 le journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Vendredi

- 16h00 Méditerranéo
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h45 PJ
- 21h30 Les Prix du Québec 1999
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Union libre
- 0h15 Julie Lescaut 01/13
- 1h45 TV5 l'invité
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Outremers
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Samedi

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Les Prix du Québec 1999
- 5h30 Thé ou café
- 6h15 Revue de presse canadienne
- 6h30 Bons baisers d'Amérique
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Va savoir
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Génies en herbe
- 10h30 Fleurs et jardins
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Revue de presse canadienne
- 11h30 Les carnets du bourlingueur
- 12h10 Reflets sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 Outremers
- 16h00 Thalassa
- 17h00 Vins et fromages
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tapis Rouge
- 20h30 Union libre
- 21h30 Gros plan sur... Claude Lelouch
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Le dernier tour
- 0h45 Revue de presse canadienne
- 1h00 Les Prix du Québec 1999
- 1h30 Télécinéma
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 PJ
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Julie Lescaut 01/13

Dimanche

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café
- 6h30 Signes
- 7h00 Autant savoir
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Découverte
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Le secret de Saint-Junien
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Écrans du monde
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal Suisse
- 14h30 Journal Belge
- 15h00 Clémenceau, je fais la guerre
- 16h00 Jour de Foot
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Courants d'art
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Tapis Rouge
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Alice
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Kiosque
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Entrée des artistes (L) / Culture-choc (Ma) / Olympiquado (Me) / Partis pour la gloire (J) / Branché (V)
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Vendredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Partis pour la gloire
- 21h00 XXe siècle
- 22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Culture-choc

Samedi

- 4h30 Rivières
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 La douce folie de l'aventure
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Olympiquado
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Trajectoires
- 14h30 Rivières
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien en Australie
- 17h30 Culture-choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Partis pour la gloire
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Culture-choc
- 21h30 Un Canadien en Australie
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Entrée des artistes
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Branché
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 La douce folie de l'aventure
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Jardin d'aujourd'hui
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Enjeux
- 10h00 Griffe
- 10h30 Un Canadien en Australie
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Mémoires d'un pays
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Olympicado
- 17h30 Mémoires d'un pays
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien en Australie
- 19h00 Zone libre
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Culture-choc
- 21h00 Jardin d'aujourd'hui
- 21h30 Second regard
- 22h00 Enjeux
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Olympiquado
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Courants du Pacifique
- 3h30 Culture-choc
- 4h00 Le monde ce matin

Gens d'ici

Changement d'horizon

Claude HEPPELLE

Philippe Beaudry volera sous peu vers de nouveaux horizons. Il entamera, le 1er janvier 2001, les fonctions de coordonnateur de projets pour la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), organisme-parapluie du Conseil jeunesse provincial (CJP).

Le Franco-Manitobain aura de responsabilités très spécifiques. « J'assumerai la coordination de trois dossiers principaux, indique Philippe Beaudry, soit le Parlement jeunesse pancanadien, les Rendez-vous de la Francophonie et les Jeux de la Francophonie ».

Le jeune de Saint-Boniface pourra bénéficier de ses 15 mois d'expérience comme coordonnateur de projets au CJP pour l'aider dans ses nouvelles fonctions. « J'ai été responsable du projet Étudiant-animateur et de la Guignolée, note le jeune de 25 ans. De plus, j'ai travaillé pour la délégation manitobaine aux Jeux de la Francophonie, j'ai œuvré à l'intérieur de l'équipe coordonnatrice des Jeux francophones du Nord et de l'Ouest, et j'ai assisté dans l'organisation des activités de la Dérouine pour le Festival du Voyageur. »



Philippe Beaudry.

Fier du travail qu'il a pu accomplir depuis un peu plus d'un an, Philippe Beaudry se veut philosophique en commentant les raisons de son départ pour la Capitale nationale. « Le muscle du risque qui ne fléchit pas de temps en temps s'atrophie, dit-il. Il est temps de passer à de nouveaux défis et d'épanouir mes horizons ».

Philippe Beaudry se dit toutefois un peu inquiet de la période de l'année qu'il a choisi pour faire le grand saut. « Il n'est pas évident de se trouver à distance un logement adéquat qui serait libre le premier janvier, explique-t-il. Mais grâce à Internet et les gens que je connais, je suis confiant de pouvoir trouver un logement raisonnable », ajoute-t-il.

Le jeune finissant du Collège universitaire s'est retrouvé à coordonner des projets au CJP après ses études. Il continue donc dans la veine. « J'aime beaucoup le travail de relations publiques qui vient avec les responsabilités du poste, avance-t-il. Mais je préfère organiser les activités et être en coulisses. »

Philippe Beaudry coordonnera la Guignolée le 16 décembre avant de quitter avec sa copine Déanne pour entamer ses nouvelles fonctions.

ÉCONOMIE

Les débardeurs débarquent

Même si les débardeurs sont retournés au travail le 20 novembre, le conflit qui s'est échelonné sur quelques semaines a eu des répercussions sur l'économie du pays en général. Le Manitoba n'y a pas échappé.

Sandra POIRIER

La livraison des marchandises en partance et en provenance de l'Europe a grandement été ralentie en raison du conflit des débardeurs au port de Montréal, qui a perduré quelques semaines. Pour la majorité des entreprises manitobaines, ce conflit a engendré des dépenses additionnelles : pour d'autres, comme des compagnies de transport, cette grève a favorisé les revenus.

« Les marchés de l'exportation et de l'importation ont été tous les deux touchés par ce conflit, indique le vice-président de l'entreprise Roy Legumex à Saint-Jean-Baptiste, Florent Beaudette. Cette situation a engendré un problème économique majeur pour tout le pays et a affecté la réputation canadienne en ce qui concerne la livraison des marchandises dans un délai de temps raisonnable. »

Florent Beaudette mentionne que le commerce Roy Legumex s'en est quand même bien sorti puisque des camions ont été trouvés pour transporter ses produits qui demeurent à l'intérieur du pays. « Nous avons cependant connu plusieurs retards dans l'envoi des marchandises qui s'adressaient à la clientèle du marché méditerranéen, précise-t-il. À ce temps-ci de l'année, c'est notre plus gros marché.

« Les opérations de l'entreprise n'ont toutefois pas été touchées, poursuit-il. Roy Legumex a pu poursuivre le nettoyage et cassage des légumineuses. On a seulement eu des retards dans l'expédition. »

Du côté de la Société des alcools du Manitoba, le gérant des achats, Allan Amundsen, affirme que ce conflit a plus ou moins affecté les éventaires des commerçants. « Les produits en provenance de l'Europe sont arrivés depuis octobre, indique-t-il. Généralement on garde l'équivalence d'environ un mois de produits dans nos entrepôts. On se serait inquiété si le conflit s'était poursuivi jusqu'à la mi-décembre. »

Florent Beaudette et Allan Amundsen indiquent toutefois que les retards dans le déchargement des conteneurs ont entraîné une augmentation des dépenses. « Ces retards ont occasionné des dépenses supplémentaires, indique Florent Beaudette. On a dû payer des pénalités et des amendes parce que les conteneurs n'ont pas été vidés à temps. »

Allan Amundsen renchérit en ajoutant que des coûts d'entreposage sont aussi ajoutés aux coûts du transport habituels. « Ça nous a coûté environ 135 $ par jour par conteneur pour entreposer notre marchandise qui n'a pas été débarquée et on a aussi dû payer des pénalités pour les retards », précise-t-il.

« C'est la Société des alcools du Manitoba qui a absorbé les coûts puisque ce n'est pas la faute des camionneurs avec qui ont fait affaire et ce n'est pas la responsabilité de la compagnie ferroviaire s'il y a de la violence à ce port », ajoute Allan Amundsen.

Archives La Liberté

Le vice-président de Roy Legumex, Florent Beaudette, indique que le conflit des débardeurs au port de Montréal n'a pas affecté les opérations de l'entreprise à Saint-Jean-Bapstiste. Seules les livraisons outre-mer ont eu des retards.

Transporteurs

Pour sa part, le propriétaire de l'entreprise de transport Horizon International Distributors Gilbert Dubé affirme que cette grève a quelque peu affecté sa routine. « Certains camions qui habituellement font le trajet de Winnipeg à Montréal, ont dû dévier vers Toronto », indique-t-il.

« Toutefois, ce sont plus les clients qui ont été affectés par ce conflit, parce qu'ils ont dû trouver un entrepôt pour entreposer à Montréal leurs marchandises, poursuit Gilbert Dubé. Pour ma part, mes effectifs de camions sur la route entre Montréal et Winnipeg ont augmenté d'environ 25 %. Des clients nous ont appelé pour utiliser nos services de camionneurs à la place des chargements de train. Ce qui a bien fait notre affaire ! »

Les débardeurs revendiquaient contre plusieurs points dont, entre autres, la certification, la loi québécoise, la loi canadienne, le coût de l'essence et les conditions de travail.

LANGUES OFFICIELLES

30 ans au service des minorités

Il y a des anniversaires qui passent inaperçus, comme le 30e du Commissariat aux langues officielles. Il y a aussi des naissances qui font beaucoup de bruit, comme celle du Commissariat aux langues officielles !

Yves LUSIGNAN (APF)

Lors de la création du Commissariat en 1970, l'ambiance générale au pays était hystérique se rappelle le premier titulaire du poste, Keith Spicer. « À l'émission la plus respectée de la CBC, on n'a rien trouvé de mieux que d'amener un fonctionnaire anglophone en cagoule, visage caché, pour dire que la *Loi sur les langues officielles* ça veut dire de la discrimination contre les anglophones. »

Constatant qu'il marchait sur « un champ de mines » et qu'il ne pouvait l'éviter, il choisit de foncer droit devant plutôt que d'avancer avec prudence. Il en fera d'ailleurs sa marque de commerce. « J'ai décidé de les provoquer avec humour, de prendre l'initiative et de les forcer à se battre sur mon terrain, plutôt que le leur, affirme-t-il. Je pensais qu'une attitude défensive, pleine d'excuses et d'humilité, aurait été le suicide. »

Les accusations de trahison n'ont pas tardé à pleuvoir à son arrivée en poste. Jusqu'à sa propre mère, se rappelle-t-il, qui était totalement opposée à son travail et qui ne se gênait pas pour faire connaître son mécontentement : « Elle était orangiste culturellement, avoue-t-il. Elle avait une sixième année et avait été élevée dans une famille irlandaise fanatique. Mais, ajoute-t-il, c'était un avantage parce que je comprenais terriblement bien l'attitude des pires fanatiques : c'était ma famille ! »

Sa bataille, il la livre dans les médias plutôt qu'au sein de la fonction publique fédérale. Il cherche ainsi à sensibiliser l'opinion publique à la nouvelle réalité linguistique. Il accepte toutes les invitations, plaide sur toutes les tribunes. Ses rapports annuels sont percutants. Car il faut être percutant pour passer son message dans la capitale fédérale, pense encore aujourd'hui Keith Spicer.

« Il faut être original, affirme-t-il. À ce moment-là, il fallait frapper l'imagination des gens, forcer un changement radical de l'opinion et j'ai décidé que la provocation et le rire était mon meilleur avantage ».

Quoiqu'on dise et quoiqu'on pense, il y a matière à fêter aujourd'hui selon l'optimiste Victor Goldbloom, qui a occupé le poste de Commissaire de 1991 à 1999. D'abord la gestion scolaire pour les parents des minorités francophones, qui n'existait que dans deux provinces en 1991 et qui est implantée aujourd'hui dans toutes les provinces et les territoires. Ensuite, la multiplication des centres communautaires et scolaires : « Il y en avait cinq au début de mon mandat et 15 ou 16 à la fin. »



Archives La Liberté

Selon la Commissaire actuelle, Dyane Adam, le Canada aurait déjà décidé de «faire place officiellement à la diversité linguistique.»

Dyane Adam, qui est en poste depuis le 1er août 1999, fête ce qu'elle appelle « le choix de société » d'un pays qui a décidé, il y a 30 ans, de « faire place officiellement à la diversité linguistique. »

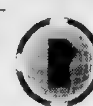
N'empêche, faut-il être idéaliste ou profondément naïf pour accepter la fonction de Commissaire aux langues officielles ? « Le réalisme le plus foncier c'est de l'idéalisme lucide, répond Keith Spicer. Être idéaliste, c'est avoir une vision, une idée, un rêve, et la volonté de travailler jusqu'à ce qu'il se réalise. »

On ne parle pourtant à peu près jamais du dossier des minorités linguistiques lors des campagnes électorales. « Ça peut signifier que la question est fondamentalement réglée pense Keith Spicer, du moins quant aux principes de base. La dernière chose que Dyane Adam souhaiterait, ce serait une crise linguistique. Ce n'est pas une preuve de réussite lorsqu'on est constamment dans des crises linguistiques. La preuve de réussite, c'est qu'il n'y a pas de crise linguistique. »

La voix des affaires

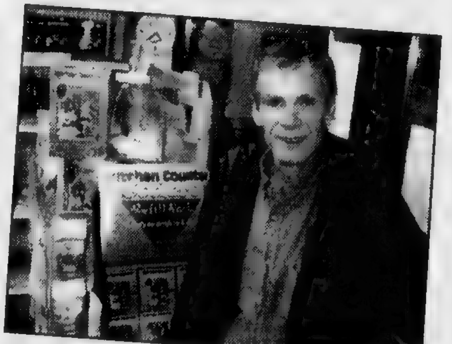
LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Faire son propre vin n'a jamais été aussi facile !



Amateurs de « coolers », vous serez heureux d'apprendre qu'il est maintenant possible de fabriquer des « coolers » maison, un peu comme on fabrique sa bière ou son vin. Sauf que dans le cas des vins panachés (ou coolers), c'est encore plus facile, comme l'explique le propriétaire du magasin Moonshiners sur la rue Marion, Armand Bédard. « J'ai acheté en août la recette et les droits de mise en marché d'un nouveau procédé qui permet de fabriquer à la maison des vins panachés en petite quantité. Les gens pourront maintenant faire leurs « coolers » dans leur cuisine. Pas besoin de gros barils cachés dans le fond de la cave ! »

La trousse contient les bouteilles nécessaires et les sachets de saveurs. Une seule trousse permet ainsi de faire dans un tournemain jusqu'à 16 contenants de vins panachés de 355 ml, disponibles dans plusieurs saveurs : pêche, punch tropical, fraise, kiwi, citronnade, etc.

Ce procédé permet d'obtenir jusqu'à huit saveurs de coolers, tous produits à base d'essences essentielles et prêts à consommer après une fermentation de sept jours. « C'est presqu'aussi facile de faire du vin avec ma nouvelle recette que de faire du gâteau ! », lance Armand Bédard.

Propriétaires des droits de mise en marché du produit, Armand Bédard doit maintenant trouver des débouchés. « Mon prochain défi est de rendre ce produit disponible pour un large éventail de consommateurs, explique-t-il. J'aimerais par exemple qu'on puisse le trouver dans une chaîne de grands magasins. Pour m'aider à réaliser cet objectif, j'ai fait appel aux responsables du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba. Nous travaillons donc en ce moment aux stratégies nécessaires pour réussir à distribuer convenablement le produit. »

Les défis de la mise en marché

« Ce que nous sommes en train de faire avec Armand Bédard, explique le commissaire industriel du CDEM, Maurice McCarthy, c'est d'identifier le meilleur réseau de distribution pour son produit. Pour ce faire, il faut définir une clientèle cible, identifier les commerces où vont ces consommateurs et trouver le moyen d'attirer leur attention sur ce nouveau produit. »

« Je ne veux pas vendre mon procédé que dans les magasins de fabrication de bière et de vin, affirme Armand Bédard. À peine 10 % de la population canadienne fabrique son propre vin. Parce que c'est un produit plus facile à fabriquer, je pense qu'il devrait intéresser une clientèle plus nombreuse. C'est par exemple quelque chose qui s'offre très bien en cadeau. Je veux donc offrir mon produit à un plus grand public, pas seulement aux habitués de la fabrication du vin. C'est pour ça que je suis à la recherche d'un distributeur national qui a des entrées dans de grandes chaînes de magasins. »

Avec les responsables du CDEM, Armand Bédard devra donc déterminer quel distributeur répondra le mieux à ses attentes. Il devra également réviser son prix au détail pour que son produit soit à la fois abordable et rentable. Armand Bédard devra également être en mesure de répondre à la demande, une fois son produit distribué à grande échelle.

SAINTE-AGATHE

La CDC va bon train

Les dossiers des parcs industriel et récréatif de la Corporation de développement communautaire de Sainte-Agathe avancent d'un pas assuré.

Sandra POIRIER

Un peu plus d'une trentaine de résidants de Sainte-Agathe ont assisté le 21 novembre à l'assemblée annuelle générale de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sainte-Agathe. « Bien que notre taux de participation ait été moindre que l'an dernier parce que nous étions en compétition avec le débat des députés de Provencher, la réunion annuelle s'est très bien déroulé », souligne la coordonnatrice de la CDC de Sainte-Agathe, Thérèse Dorge.

Les personnes présentes ont eu droit à un compte-rendu des derniers développements dans les dossiers des parcs récréatif et industriel. « Au cours de la dernière année, la CDC de Sainte-Agathe a mis ses énergies sur ces deux dossiers, ajoute Thérèse Dorge. Nous avons aussi fait part au public des différentes difficultés rencontrées au début en raison de l'implication de plusieurs départements. Nous avons aussi connu des problèmes avec le zonage des terrains. Ces problèmes sont toutefois réglés. »

Au cours de cette même réunion, la CDC de Sainte-Agathe a assuré maintenir ses efforts pour le développement des deux terrains. « L'entreprise Riverbend Millwork & Fixture a déjà sa bâtisse dans le parc industriel Riel et elle doit fonctionner sous peu, mentionne Thérèse Dorge. Il y a d'autres entreprises qui ont démontré un intérêt à s'installer dans le parc, mais rien n'est encore définitif pour les nommer. »

Le parc industriel Riel comprend un total de 57 lots. Toutefois cette année, la CDC travaillera à combler 13 lots. « Les systèmes d'aqueduc et d'électricité ainsi que les routes sont déjà en place sur ces lots », précise Thérèse Dorge.

De son côté, le parc récréatif devrait se concrétiser davantage au cours de la prochaine année. Cet été, deux terrains de balle ont été mis à la disposition de la communauté. À compter de mai 2001, une section destinée au camping devrait, entre autres, être accessible au public. « On aimerait bien aussi terminer la piscine pour qu'elle puisse être utilisée au cours de l'été », ajoute Thérèse Dorge.

Le projet compte aussi l'aménagement d'une scène extérieure. « L'entreprise Château communications a notamment été approchée pour décrocher des fonds dans le secteur privé afin de voir à la réalisation de ce volet », informe Thérèse Dorge.

La CDC de Sainte-Agathe entend aussi mettre l'emphase sur le marketing de ses deux parcs au cours des prochains mois.

Des élections ont également eu lieu lors de cette assemblée. Le nouveau conseil d'administration est composé de Guy Château, Jacques Courcelles, Shaw Crew, Guy Gagnon, Jeannot Robert et de Claude Vermette. Le titre de chaque membre sera déterminé le 19 décembre lors de la prochaine réunion du conseil. « Une septième personne sera aussi nommée lors de cette rencontre », indique Thérèse Dorge.

Au cours de la dernière année, cinq nouveaux membres se sont joints à la CDC de Sainte-Agathe, qui compte aujourd'hui 37 membres (1).

(1) Pour obtenir plus d'information concernant l'adhésion à la CDC de Sainte-Agathe, contactez Thérèse Dorge au 883-2337.

ÉCONOMIE

Falcon vole haut

Une fois de plus, l'entreprise de Saint-Boniface, Falcon & Better Leasing inc, se hisse dans le peloton de tête des petites et moyennes entreprises (PME) manitobaines. La revue économique « Manitoba Business » a publié, en octobre, son classement annuel des trente meilleures PME et l'entreprise de location de voitures et d'équipement de bureau de Saint-Boniface s'est classée au cinquième rang.

Le propriétaire de Falcon & Better Leasing inc, Roland Boisvert, se dit satisfait de la performance de son entreprise, mais reste toutefois humble devant son succès. « Ça fait un petit velours, dit-il, mais on ne défoncera pas de murs cette année ! Notre priorité est de bien servir les gens, on ne travaille pas en fonction d'un classement. »

L'année dernière, la PME, qui avait à l'époque un chiffre d'affaires de 1,7 millions $, a obtenu la septième place de ce classement. Cette année, le chiffre d'affaires se situe à près de 3,7 millions $.

Une autre entreprise de Saint-Boniface dirigée par des francophones, I.D. Software, apparaît sur le classement. La petite entreprise fondée en 1999 a obtenu la 29e place de la liste.

É.T.

Bâtir en paille

Alphonse Fournier rêve depuis six ans de construire une maison de paille. Le Franco-Manitobain explique les avantages et dénonce quelques mythes associés à de telles constructions.

Claude HEPPELLE

Alphonse Fournier a réalisé en octobre un rêve lorsqu'il a complété, avec l'aide de sa famille, la construction de sa maison de paille au sud de Richer.

« J'ai eu l'idée de construire une maison de paille, il y a six ans, après avoir lu le livre publié par un organisme mondial qui s'appelle *The Last Straw*, explique le Franco-Manitobain de La Broquerie. Je n'ai pas pu m'empêcher de dire "quelle bonne idée" et me revoici avec ma maison, six ans plus tard. »

La construction de maisons de paille n'est certes pas chose commune au Manitoba. Raison de plus pour le bâtisseur de s'être préparé. « J'ai beaucoup lu sur le sujet et j'ai même construit une autre maison de paille à Brandon l'an dernier pour acquérir de l'expérience et perfectionner mon modèle de la maison de Richer. »

Au dire d'Alphonse Fournier, le processus de construction d'une maison de paille est semblable à celle d'une maison ordinaire. « Il faut choisir le site, obtenir les permis nécessaires, magasiner les matériaux et construire la maison, explique-t-il. La grosse différence est que la paille remplace l'isolant que l'on retrouve dans les maisons conventionnelles. »



Photo : Gracieuseté Alphonse Fournier

Alphonse Fournier, posant à l'intérieur de sa maison lors de sa construction.

Avantages

« Le coût de construction d'une maison de paille est beaucoup moindre qu'une maison conventionnelle, estime Alphonse Fournier. D'après mes calculs, le coût d'une maison de paille est en moyenne 50 % moins cher qu'une maison ordinaire en raison de la plus grande disponibilité de la paille en comparaison à un isolant synthétique ».

Les coûts de chauffage quant à eux sont plus bas que pour une maison aux mêmes dimensions parce que la paille retient plus facilement la chaleur. « Je n'ai d'ailleurs pas chauffé dans ma nouvelle demeure, dit-il. Il y fait encore 45 F. »

Mythes

Ayant maintenant construit deux bâtiments en paille, Alphonse Fournier est bien placé pour dénoncer plusieurs mythes associés aux maisons de paille. Il estime par ailleurs que ces demeures ne sont pas plus difficiles à assurer au Manitoba et ne sont pas moins sécuritaires.

« Pour ce qui est des assurances, je n'ai pas eu trop de difficulté, dit-il. Si c'est bien construit, la compagnie pourra l'assurer. De plus en plus, les compagnies d'assurance sont ouvertes à l'idée de telles constructions, ajoute-t-il.

Côté sécurité, Alphonse Fournier déclare qu'il ne faut pas immédiatement penser au conte des *Trois petits cochons* : « Seulement les murs sont faits de paille qui d'ailleurs est très compacte, explique-t-il. L'extérieur est fini en stuc et l'intérieur en planches isolantes faites elle aussi de paille. Ensemble, avec la charpente de bois, la construction offre une protection contre les éléments aussi efficace qu'une maison ordinaire. Le plancher, quant à lui, est fait de béton de 7 pouces de profondeur et je peux vous assurer qu'il est très solide !, renchérit-il.

« La paille n'est pas traitée parce qu'elle n'en a pas besoin, » soutient Alphonse Fournier. Je ne suis pas plus apte à avoir ces problèmes qu'un autre propriétaire de maison qui vit à la campagne. Les animaux cherchent la chaleur et la nourriture, ce qu'ils peuvent trouver n'importe où, » ajoute-t-il.

En outre, Alphonse Fournier se dit très heureux de sa nouvelle demeure. « J'en parle beaucoup à tous ceux que je fréquente, dit-il. Ça m'amène beaucoup de joie ! »

Urgent besoin d'un

Père Noël bilingue

pour le Centre d'achat Saint-Vital.

Emploi temporaire à raison de quatre (4) heures par jour, du lundi au samedi. Les candidats doivent également accepter de se faire prendre en photo avec les enfants.

Prière de s'adresser le plus tôt possible à

Kathy au 654-2686.

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues

contactez-nous

237-4823 ou 1-800-523-3355

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e **professeur.e bilingue** (français/anglais) pour :

un poste permanent (1,0) en **Sciences de la nature** et en **Mathématiques** au secondaire. Ce poste débutera le 1er février de l'an 2001.

Le(la) professeur.e doit avoir une bonne connaissance de la philosophie de l'immersion et une formation en Sciences de la nature et en Mathématiques au secondaire. Le(la) candidat.e doit inclure une photocopie de son relevé de notes universitaire.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de communiquer avec :

Immersion française
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur:
(204) 896-0409

Nous apprécions votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

Devenez membre de la grande famille d'Air Canada

« Un avenir plein de promesses » attend les professionnels qui privilégient la qualité dans leur travail, l'atteinte des plus hauts standards de sécurité et une approche commerciale innovatrice. Lignes aériennes Canadien International, aujourd'hui membre de l'équipe d'Air Canada, désire pourvoir les postes suivants à sa base de maintenance de Vancouver:



Techniciens de structures – Réf. 00-1620D

Vous devez compter au moins quatre années d'expérience en tôlerie et(ou) avec les matériaux composites dans le domaine de l'aéronautique. Vous effectuerez des réparations et des modification structurales, conformément aux bulletins de service et selon les consignes, manuels et dessins techniques. Une licence S de Transports Canada est souhaitable.

Techniciens d'entretien d'aéronef – Réf. 00-1686D

Vous serez responsable de l'entretien des cellules d'aéronef. Vous devez avoir réussi un programme reconnu d'apprentissage et(ou) posséder au moins quatre années d'expérience pertinente. Une licence de T.E.A., classification M2, de Transports Canada est souhaitable.

Techniciens en avionique – Réf. 00-0325D

Vous effectuerez la maintenance préventive, la correction des défectuosités ainsi que le dépannage pour les appareils de l'entreprise et ceux des clients. Vous avez réussi un programme reconnu d'apprentissage et(ou) possédez au moins quatre années d'expérience pertinente. Une licence de T.E.A. de Transports Canada est souhaitable.

Veuillez faire parvenir une version anglaise de votre curriculum vitæ accompagnée d'une copie de vos licences, et en indiquant le numéro de référence approprié, d'ici le 1er décembre 2000 aux Services des ressources humaines, Lignes aériennes Canadien International Ltée, 6001, Grant McConachie Way, Richmond (Colombie-Britannique) V7B 1K3. Télécopieur: (604) 276-3607; courriel: employment@cdnair.ca

VOTRE CURRICULUM VITÆ DOIT ÊTRE DE QUALITÉ LASER, IMPRIMÉ DANS UNE POLICE DE CARACTÈRES DE 12 POINTS OU PLUS ET NE COMPORTER AUCUN ATTRIBUT DE STYLE (PUCES, GRAS, BORDURES, ETC.). LES PERSONNES QUI ONT POSTULÉ AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS N'ONT PAS À POSTULER DE NOUVEAU, CAR NOUS AVONS CONSERVÉ LEUR DOSSIER.



AIR CANADA

À Air Canada, nous voulons aller plus loin en matière d'équité. Nous invitons donc les autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les membres des groupes de minorités visibles à postuler.

Canadi>n Airlines

Lignes aériennes Canadien International Ltée est une filiale indirecte en propriété exclusive d'Air Canada

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Prière de ne pas téléphoner

---



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e **aide à l'entretien** (17 à 18 jours par mois)

Qualités requises :

- bilingue (français et anglais);
- bon sens du service à la clientèle;
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe.

Entrée en fonction : immédiatement.

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec Monsieur Denis Sicotte, 233-8972.

Perspectives de carrière à Winnipeg

CUETS (Credit Union Electronic Transaction Services) assure des services commerciaux et de carte de crédit MasterCard à ses clients d'un bout à l'autre du Canada.

*Sur la foi de 20 ans de succès, nous lançons un nouveau **centre de services à Winnipeg** afin de satisfaire à la demande croissante des clients MasterCard.*

Nous sommes à la recherche de personnes pour combler les postes suivants :

Postes bilingues

- **Directeur du centre de services**
- **Superviseur et chef d'équipe**
- **Représentants du service à la clientèle**
- **Représentants des opérations et personnel de bureau**

Autres postes

- **Analyste technique**
- **Personne-ressource, Gestion des systèmes**
- **Agent de formation et responsable de la documentation**

Soyez des nôtres pour l'une de nos séances d'information qui auront lieu le 30 novembre 2000 à 16 h et à 19 h.

Pour vous inscrire à une séance d'information ou vous renseigner davantage sur les possibilités d'emploi, visitez le site Web de CUETS :

www.cuets.ca

Ou communiquez avec un représentant des ressources humaines à l'adresse suivante :

CUETS
CREDIT UNION ELECTRONIC TRANSACTION SERVICES
Ressources humaines
2055, rue Albert
Regina (Saskatchewan)
S4P 3G8
(306) 566-7697





LE MUSÉE DE SAINT BONIFACE MUSEUM

est à la recherche de **guides-interprètes, poste à la pige**

Les qualifications de cet emploi sont :

- doit pouvoir s'exprimer avec facilité à l'oral en français et en anglais.
- doit être à l'aise avec le public.
- une bonne connaissance de l'histoire du Manitoba et un intérêt dans le patrimoine serait un atout.

Une formation sera offerte par le Musée.

Toute personne intéressée est priée d'appeler le 237-4500.

Division scolaire de la Rivière Seine N° 14

Enseignant.e bilingue
Collège Lorette Collegiate

La Division scolaire de la Rivière Seine recherche un.e enseignant.e en **Sciences familiales** pour les étudiants de la 9e à 12e année au Collège Lorette Collegiate qui se trouve à 15 minutes à l'est de Winnipeg. L'entrée en fonction se fera le 1er février 2001. Ce contrat est un poste temporaire qui prendra fin le 30 juin 2001.

Matières enseignées :

- Home Economics 10G
- Fashion Technology 10S, 20S, 30S
- Arts platisques 10G
- Software Applications 20G, 30G

Qualifications requises :

- bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- posséder un sens de l'organisation et un esprit d'équipe;
- connaissance des patrons, l'art et différentes techniques de couture;
- expérience avec les logiciels Word, Access, Excel, Powerpoint et Publisher sera un atout.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae le ou avant **le 30 novembre 2000** à :

M. Stephen Britton
Directeur
Collège Lorette Collegiate
720, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-2887
Télécopieur : (204) 878-3582
Courriel : sbritton@minet.gov.mb.ca

Nous apprécions votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoqués pour un entretien.

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil d'administration de



est à la recherche d'un.e

Directeur(trice) général(e)

Francofonds est une fondation communautaire qui a comme mission de promouvoir et appuyer le développement de la communauté francophone du Manitoba.

Responsabilités :

- responsable, sous la direction du Conseil d'administration, de la gestion, des programmes et des budgets;
- responsable du prélèvement de fonds;
- responsable de la distribution des bourses et des subventions;
- gestion du personnel.

Qualifications requises :

- bonne connaissance de la communauté francophone;
- bonne communication orale et écrite en français;
- esprit d'initiative et de créativité;
- compétences en administration;
- connaissances en informatique;
- expérience dans le domaine du prélèvement de fonds/du marketing serait un atout.

Entrée en fonction : janvier 2001

Salaire : selon les qualifications et l'expérience

Prière d'adresser votre curriculum vitae, avec la mention « Confidentiel », d'ici le 8 décembre 2000 à :

Monsieur Michel Monnin, président
Conseil d'administration de Francofonds
340, boulevard Provencher, pièce 204
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

cherche à combler ces postes **temporaires** à temps plein :

École Crane
Centre d'immersion française M-4
• Enseignant(e) en maternelle
L'entrée en fonction se fera le 5 février 2001 jusqu'au 29 juin 2001

École Viscount Alexander
Centre d'immersion française 5-S1
• Enseignant(e) en 5e/6e multi-âge.
L'entrée en fonction se fera le 5 février 2001 jusqu'au 29 juin 2001

Veuillez adresser votre demande et soumettre votre curriculum vitae complet en y indiquant les noms de trois personnes pour fin de référence **d'ici le 30 novembre 2000** à :

M. Jean A. Beaumont
Directeur général
Division scolaire de Fort Garry n° 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur : (204) 488-2095

Division scolaire de la Rivière Seine N° 14

Professeur à temps plein (poste temporaire)
L'Institut collégiale de Saint-Norbert

L'Institut collégiale de Saint-Norbert de la Division scolaire Rivière Seine est à la recherche d'un.e enseignant.e en immersion pour enseigner :

- l'Informatique appliquée 20S
- Science 10G
- Science de la nature 10G
- Perspectives d'avenir en affaires 15G
- Clavigraphie 15G

Le contrat temporaire est pour la période du 29 janvier 2001 jusqu'au 29 juin 2001.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae avant **le vendredi 24 novembre 2000**, à .

M. Tony Fiorentino
Directeur
Institut collégiale de Saint-Norbert
870, avenue Ste-Thérèse
Saint-Nobert (Manitoba)
R3V 1H8
Télécopieur : (204) 269-9969
Courriel : sch1475@minet.gov.mb.ca

Nous apprécions votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoqués pour un entretien.

C'est Noël à La Liberté

Avis aux lecteurs et aux annonceurs

La Liberté ne sera pas publiée dans la semaine du 29 décembre au 4 janvier. **Pour placer une annonce dans le numédo du 5 janvier, il faut réserver son espace au plus tard le 27 décembre et, dans le cas d'un prêt à photographier, fournir le matériel au plus tard le 29 décembre.**

L'horaire habituel de production du journal sera repris dès le numéro du 12 janvier 2001.

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés les 25, 26 décembre 2000 et le 1er janvier 2001.

La direction

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sùr les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'info envoyez une enveloppe pré-adressée à : O.P.T.D. 6-2400, Ouest rue Dundas, bureau 541. Réf. : 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
189-

RECHERCHE

RECHERCHE: Réceptionniste dentaire bilingue pour un bureau dentaire à Saint-Boniface. Connaissance de l'ordinateur une nécessité. S.V.P. téléphonez au 233-7726 ou 222-0277 ou télécopiez au 233-7725.
196-

CONCIERGE demandé pour le Centre culturel franco-manitobain. Doit être bilingue, disponible jours, soirées et fins de semaine. Adressez-vous à Denis Sicotte, CCFM, 340, boulevard Provencher, tél.: 233-8972.
199-

RECHERCHE GARDIENNE pour enfant de 6 mois à domicile entre 14 h et 17 h du lundi au vendredi. Les intéressés peuvent composer le 654-4146 pour plus d'information.
200-

À VENDRE

À VENDRE: Saint-Claude (Manitoba). Belle maison d'un étage et demi, 3 chambres à coucher, petit garage. Récemment rénové et peinturé à l'intérieur et à l'extérieur. Très propre. Appelez au (204) 422-9641.
186-

À LOUER

MAISON À LOUER: 436, rue Ritchot (à 5 minutes du Collège). Maison charmante et bien entretenue. Deux chambres à coucher, grand garage, stationnement, laveuse et sécheuse, système d'alarme. Disponible le 1er décembre 2000. 500 $/mois plus services. Appelez Pascal ou Colette au 231-1894.
197-

À LOUER: Saint-Boniface, 487, rue Ritchot, appartement de 3 chambres à coucher, laveuse et sécheuse, pas d'animaux, non-fumeur svp. 650 $/mois + services. Libre le 1er janvier. 253-5259.
198-

CHAMBRE À LOUER dans une maison privée. Parc Windsor, près des autobus et centre commercial. 300 $/mois. Comprend tous les services. De préférence une femme ou étudiante. 254-5564 après 18 h.
201-

ÉDUCATION RELIGIEUSE

Responsabiliser les laïcs

Directeur de Mond'Ami, Bertin Dickner estime que les laïcs devront prendre de plus en plus en main l'enseignement de la foi chrétienne à leurs jeunes. Son but objectif est de leur fournir le meilleur matériel pédagogique possible.

Daniel BAHUAUD

« Il est temps d'assumer nos responsabilités, lance le directeur de Mond'Ami, Bertin Dickner. Si la transmission de la foi est importante, faisons-la. Engageons-nous. »

Pédagogue formé en théologie, Bertin Dickner était de passage au Manitoba les 15, 16 et 17 novembre afin de rencontrer les personnes liaison en catéchèse dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, ainsi que les responsables de la liturgie des enfants dans les paroisses du diocèse de Saint-Boniface, pour leur présenter du matériel pédagogique. Le Québécois a cependant pris le temps de s'entretenir avec les jeunes des écoles Taché et Lacerte.

« Je crois qu'il est important de parler aux jeunes, si on veut se tenir à la page et préparer du matériel pédagogique intéressant et efficace, explique-t-il. C'est comme ça qu'on appuie les enseignants et les parents. »

En guise d'exemple, Bertin Dickner décrit une activité de classe prévue dans une des trousses préparées par Mond'Ami. « Nous présentons des contes écrits par des enfants de la rue du Burkina-Fasso, explique-t-il. C'est du matériel très frappant, qui parle du rejet des jeunes par une société indifférente. Ensuite, on demande aux jeunes de parler de l'exclusion et le rejet dans leur vie, à l'école ou à la maison et de décrire comment il se sont senti face au rejet. Le but est d'emmener l'enfant à réfléchir sur une situation pour qu'il soit solidaire de son prochain. Le matériel mène vers un geste concret, comme dans certains cas une collecte de fonds. L'important est de semer et de nourrir une orientation des jeunes vers des solutions pour un monde meilleur. »

Bertin Dickner estime que préparer du matériel pédagogique efficace est d'autant plus important en l'an 2000, vu la déconfessionnalisation des écoles et la société sécularisée dans laquelle vivent les chrétiens du Canada. « Dans le passé, les francophones ont trop déchargé la responsabilité de la formation religieuse sur les écoles ou le clergé, souligne-t-il. Mais de plus en plus, les écoles se déconfessionnalisent. Au Québec, la déconfessionnalisation est très récente et oblige les laïques de s'organiser dans les paroisses. C'est un peu déroutant, mais ce n'est pas négatif malgré tout. Au contraire, ça encourage l'engagement, comme on l'a vu au Nouveau-Brunswick. Les fidèles se sont organisés et se sont bien outillés. Notre philosophie chez Mond'Ami est de se poser la question, "De quoi les gens qui travaillent à la base ont-ils besoin ?", et ensuite de leur fournir les meilleurs outils possibles. »

Mond'Ami est un organisme catholique francophone qui produit du matériel d'animation pour les écoles et les paroisses canadiennes depuis 1975.

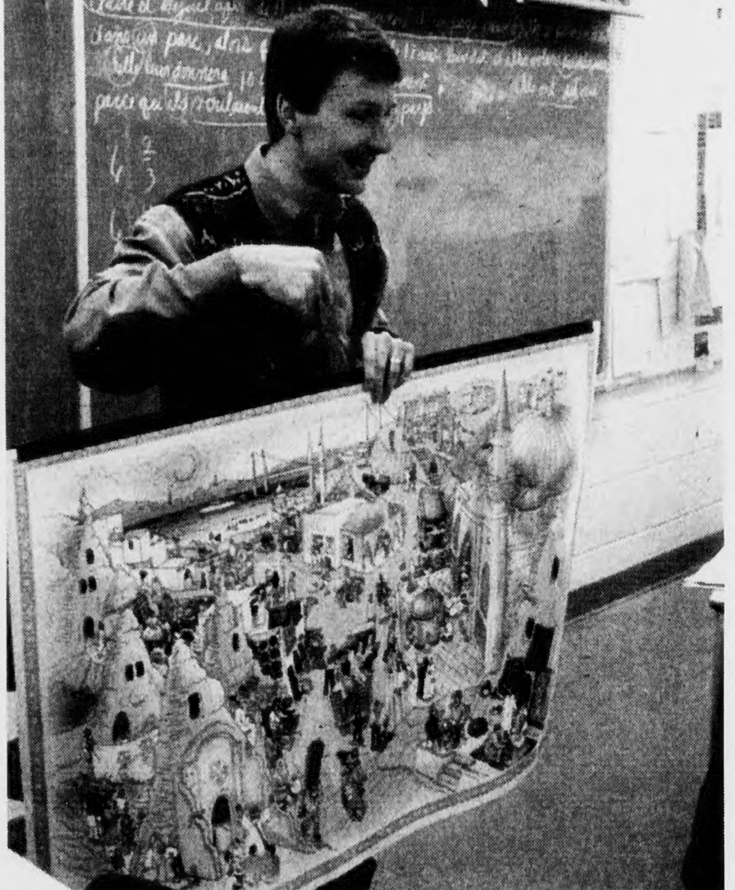


photo: Daniel Bahuaud

Bertin Dickner : « Il est important de parler aux jeunes. »

Chronique

RELIGIEUSE



YVETTE JAMAULT
Laïque

IL VIENT

« Voici venir des jours où j'accomplirai la promesse de bonheur que j'ai adressée à la maison d'Israël et à la maison de Juda ! » Jérémie 33:14-16

Avez-vous remarqué que Jérémie parle de la promesse de bonheur ? Dieu a donc envoyé son Fils pour qu'on ait le bonheur ? Comment donc le vivre ce cher bonheur que l'on cherche partout et en tout temps ?

Noël est un temps de joie, de paix, et de bonheur. Comment le préparer ce Noël ?

J'ai le goût de vous dire comment ne pas le préparer mais je m'abstiens ; je laisse ce travail à d'autres... ! J'aime mieux vous parler de la préparation qui donne de la joie, de la paix, donc qui donne le bonheur.

On prépare nos maisons pour les Fêtes. On décore, on monte un arbre dans nos salons et on l'enguirlande en famille ou avec des amis avec qui on chante avec coeur. C'est beau et c'est agréable, n'est-ce pas ?

En dessous de l'arbre on y place des cadeaux qu'on a achetés avec beaucoup de soin. La petite crèche qu'on a déposée en dessous de l'arbre n'est plus tellement visible. On la verra sans doute une fois que les cadeaux seront distribués et dépouillés !!!

On passe des heures à confectionner des desserts que l'on dégustera en famille, encore pour répandre cette joie des Fêtes. Aussi, on envoie des cartes de la saison un peu partout.

Est-ce mal de faire tout ça pour bien célébrer la fête de Jésus ? Bien sûr que non. C'est même très bien. Quand c'est l'anniversaire de quelqu'un qu'on aime on célèbre en grand et c'est normal, alors quand c'est la fête de Jésus, c'est tout à fait dans l'ordre de décorer, de cuisiner, d'inviter, de chanter, etc.

Puisqu'on célèbre la fête de Jésus, où est-il dans cette célébration ? Dans la petite crèche en dessous de l'arbre, la crèche qu'on ne voit que lorsque les cadeaux auront été remis aux destinataires ?

NON ! Si c'est la fête de Jésus, mettons Le à l'honneur, au centre de toutes nos préparations en commençant par donner une place d'honneur à la crèche.

Ce qui plairait à Jésus de recevoir comme cadeau à sa fête c'est d'ouvrir notre coeur bien grand à tous les malheureux qui nous entourent et les faire entrer dans nos maisons bien décorées comme Jésus l'aurait fait. Qui sont donc ces personnes malheureuses peut-être qui nous entourent ?

Nos familles d'abord. Tout le long de l'année on a si peu de temps pour la famille. Prenons donc le temps de jaser avec nos jeunes, d'écouter nos vieux parents, de fraterniser avec nos soeurs et frères. Visitons une tante seule, un oncle malade, une voisine souffrante.

Nos repas des Fêtes sont somptueux. Y a-t-il une place pour le pauvre ? C'est peut-être difficile de recevoir un inconnu dans nos maisons mais pourquoi ne pas apporter un repas à quelqu'un qui vit seul ou encore pourquoi ne pas apporter de la nourriture à Moisson Winnipeg pour nourrir quelques personnes démunies. Ce qui serait encore plus louable serait d'aller aider à servir ces gens le jour de Noël à un endroit où l'on sert ces repas chauds.

Il y a sans doute des petits cadeaux que l'on peut faire au nom de Jésus et qui plairait tout aussi bien. Un appel téléphonique à quelqu'un qu'on a négligé ou une lettre à un parent ou ami oublié.

La prière, on sait, plaît beaucoup à Jésus, surtout la prière de louange, de remerciement et de pardon. Décorons donc notre intérieur avec des belles prières que l'on invente ou avec celles que l'on trouve dans les psaumes ou dans vos vieux recueils, par exemple. Invitons nos familles à se joindre à nous pour créer ensemble cet esprit de Noël qui est fait de paix, de joie, de prière, d'amour.

Dans un carnet de l'Avent, publié par « Novalis » Claude Blanchette, que nous avons bien connu à Saint-Boniface, écrit ceci :

Encore aujourd'hui,
Dieu vient faire sa demeure chez nous.
Il n'a pas...

d'autres visages que le nôtre.
d'autres mains que les nôtres.
d'autres pieds que les nôtres.
d'autres coeurs que le nôtre

Nous sommes la demeure...
de Dieu parmi son peuple.
de Dieu au milieu du monde.

Nous sommes...

le regard de Dieu.
l'écoute de Dieu.
la tendresse de Dieu.
la présence de Dieu.
le temple de Dieu.

Y avons-nous pensé ? Vraiment ?

Remettons le sacré dans la fête de Noël et conservons ce sacré toute l'année.

Nécrologies

Raymond Joseph Boulet

Soudainement, le dimanche 12 novembre 2000, Raymond Joseph Boulet est décédé à l'âge de 69 ans.

Il a été précédé de ses parents, Joseph et Anna Boulet, et de sa demi-sœur, Béatrice (Desrochers Guénette).

Raymond manquera beaucoup à : son épouse depuis 41 ans, Rita (Verrier); ses quatre enfants : Victor et son épouse Lise (Brodeur) de Saint-Adolphe, Joël et son épouse Carol (Harrison), Réal et son épouse Jacky (Cremers), et Agnès et son époux Patrick Johnson, tous de Lorette; ainsi que 11 petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil : ses sept frères : Arthur (Irène) de Saint-Norbert, Félicien (Éveline) de Brandon, Marcellin (Aurore) de Saint-Norbert, Émile de Winnipeg, Paul (Marie-Ange) de Saint-Adolphe, Ernest (Lorraine) et Gilbert, tous de Winnipeg; ses six sœurs : Madeleine (Joe) Racine de Lorette, Anita (Alfred) Lévesque de Winnipeg; Thérèse (Jean) Piché de La Broquerie, Léonie (Jacques) Fillion, Yolande (Alphonse) Fillion, Marie (Yves) Turenne et sa belle-sœur Adrienne, tous de Winnipeg; ainsi que bon nombre de neveux et nièces.

C'était plaisant d'être autour de Raymond; il réussissait toujours à faire sourire et rire les gens avec ses farces. Il aimait beaucoup danser la polka lors d'un bon party avec sa famille et ses amis. Les dimanches, il nous jouait parfois un petit air d'harmonica. La vie de famille était très importante pour lui. Raymond emmenait sa famille à l'église tous les dimanches; il n'a jamais manqué une messe dominicale. Il travaillait dur, était un bon pourvoyeur et un excellent professeur pour nous préparer aux hauts et aux bas de la vie.

Raymond a travaillé pour Winnipeg Supply pendant de nombreuses années comme opérateur de machines jusqu'à sa retraite en 1991.

Il adorait le plein air et emmenait sa famille à la pêche tant qu'il le pouvait pendant l'été, et même quelques fois, pendant l'hiver, question de briser la glace. Quand les « boys » se réunissaient à l'automne, on savait que c'était la saison de la chasse. Il retournait à son village natal de Dunrea et revenait toujours avec son chevreuil. Raymond aimait aussi le hockey; il aimait surtout voir les Canadiens jouer à la télévision.

Les prières ont été récitées à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lorette à Lorette au Manitoba le jeudi 16 novembre 2000 à 13 h 30, suivi de la messe de la Résurrection présidée par l'abbé Maurice Jeanneau. L'enterrement a eu lieu au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

« Lorsque le Seigneur l'a vu faiblir,
Il est venu le prendre dans ses bras
pour lui montrer le chemin vers
un endroit meilleur. »
« Tu nous manques, Papa. »

Green Acres Funeral Chapel, 222-3241.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.L.

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

A.L.

Marie Anne Desrosiers (née Côté)

Paisiblement, le mardi 14 novembre 2000 au Foyer Valade, à l'âge de 94 ans, est décédée Marie Anne Desrosiers.

Elle est née le 4 août 1906 à Saint-Pierre du sud, comté Montmagny, province de Québec. Avec sa famille elle a résidée à Sainte-Anne Ouest (Manitoba) jusqu'en 1960.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Thérèse Légaré (Roger), Maurice (Laura), Annette Bouchard (Roland), Lucille (Salmon), Hélène Brooks (Lorne), Angèle Mignon (Jean) et Jean, 31 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants.

L'ont précédé dans la mort son époux Auguste (1970) et son filsPaul (1989).

La famille désire remercier les médecins et le personnel du Foyer Valade pour leur dévouement et leurs soins attentifs.

Les prières ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons le jeudi 16 novembre à 19 h. La messe des funérailles fut célébrée le vendredi 17 novembre à l'Église de Sainte-Anne-des-Chênes à 14 h. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

La famille et les amis qui le désirent peuvent exprimer leur sympathie en faisant un don au Foyer Valade, salle de recueillement, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4, ou autre organisme de charité de votre choix.

La direction des funérailles de Mme Marie Anne Desrosiers a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Madeleine Vuignier (née Delaquis)

Après l'épreuve de la maladie et de la souffrance, Madeleine a remis son âme au Seigneur paisiblement dans son sommeil mercredi matin le 15 novembre 2000, à l'Hôpital général de Saint-Boniface. Puisse-t-elle reposer du sommeil du juste et entrer dans la maison du Père, maison de tout repos après ses fatigues sans répit des derniers temps, et surtout maison de joie parfaite après la douleur qui na pas manqué dans sa vie. Madeleine était âgée de 76 ans et demi.

Endormie dans le Seigneur, quelle se réveille en Lui pour retrouver ceux et celles qui l'ont précédé : son mari Henri, son fils Luc, ses parents Louis et Thérèse Delaquis, sa sœur Cécile, son frère Raymond, son beau-frère Raphaël et ses belles-sœurs Irène Vuignier et Thérèse Delaquis.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Denise (Donat Lesage), ses frères Dr Hubert (et Marie-Jeanne), Pierre, Dr Roger (et Marie), Guy (et Evelyne), Mgr Noël, deux belles-sœurs Renée (Raymond) et Thérèse (Raphaël). Elle a toujours gardé une place de choix dans son cœur pour ses nombreux neveux et nièces. Pour certains de ceux-ci, elle était vraiment une deuxième maman.

Née à Notre-Dame-de-Lourdes, elle a fait ses études d'abord à l'école du village et ensuite à l'École normale pour se consacrer à l'enseignement pendant dix ans.

Elle a épousé Henri Vuignier le 12 janvier 1955 et ils ont eu un enfant, qui est mort à l'âge de 24 ans. En 1987, un an et demi après le décès de son cher époux, un revirement a changé sa vie. Elle s'est rendue à Gravelbourg (Saskatchewan) afin de veiller sur son plus jeune frère Noël, évêque de Gravelbourg. En l'évêché, elle a rapidement pris le rôle de mère accueillante et est devenue une maman fort appréciée des séminaristes qui y séjournait. Les prêtres et autres visiteurs ont toujours eu une grande estime pour son accueil chaleureux et les repas qu'elles préparaient avec entrain. Depuis 1995, elle habitait avec son frère Noël, maintenant retraité, dans la région de Saint-Vital.

Son amour du beau et du bon se reflétait dans sa bonne humeur, son désir de faire plaisir, son temps passé à entretenir et à embellir sa cours de maison, à cultiver une variété toujours nouvelle, semble-t-il, de fleurs et de légumes. Ses plats tout aussi variés, préparés avec amour, délectaient ses convives.

Madeleine terminera son pèlerinage terrestre là où il a commencé, soit à Notre-Dame-de-Lourdes où elle reposera à côté de ceux qui lui ont tellement manqué pendant 15 ans (son mari) et 20 ans (son fils). Une veillée au corps pour la famille aura lieu à la chapelle du salon mortuaire Adam à Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 17 novembre 2000 à 19 h 30. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale le lendemain, le samedi 18 novembre 2000 à 14 h, précédées d'une demi-heure pour permettre un dernier regard et un dernier adieu avant le départ définitif. Madeleine nous quitte. Que l'eucharistie soit une véritable prière d'action de grâce, un moment d'intercession pour elle en Jésus son Sauveur et une célébration de son entrée dans la Gloire du Père.

La famille voudrait remercier tout spécialement les infirmières de l'Ordre des infirmières de Victoria et les dames prodiguant des soins à domicile de leur dévouement et leurs soins continus auprès de notre sœur bien-aimée.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes. Téléphone : 248-2201 ou sans frais 1 888-400-2326.

Michel « Mike » Pierre Melanson

À l'Hôpital régional Dr Georges-L. Dumon de Moncton, le mercredi 15 novembre 2000, à l'âge de 49 ans, est décédé Michel « Mike » Pierre Melanson, domicilié à Moncton.

Né à Moncton le 14 juin 1951, il était fils de feu Gérald Melanson et d'Hélène Leblanc. Il laisse dans le deuil sa mère, Hélène Melanson de Moncton; deux frères : Bernard (Norma) de Saint-Paul et Jean-Guy (Gaëtanne) de Dieppe; deux neveux : Chris d'Halifax et Jeff de Fredericton, ainsi que plusieurs tantes, oncles, cousines et cousins.

M. Melanson était conseiller auprès des familles, des couples et des individus. Il a fait ses études à l'Université Saint-Paul d'Ottawa en théologie et en counseling pastoral. Il a travaillé au Service de Conseiller Saint-Viateur à Saint-Boniface de 1984 à 1989.

La dépouille mortelle a été exposée au Salon funéraire Frenette, 88, rue Church à Moncton.

À la demande de la famille, un don à la Fondation de l'Hôpital Dr Georges-L. Dumont (oncologie), 330, Université, Moncton (N.-B.) E1C 2Z3 serait apprécié.

La direction des funérailles fut confiée aux soins professionnels de la maison funéraire Frenette de Moncton (506) 858-1900.

Rose-Aimée Barnabé (née Beaudette)

Paisiblement, au Foyer Valade, le jeudi 16 novembre 2000 est décédée à l'âge de 79 ans Rose-Aimé.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Léa Fréchette (André), Agathe Bisson, Diane Murray (Bernie), Guy (Léa), Raymond, Gisèle Saurette (Paul), Louise Gratton (Denis), Norman (Gisèle), Lynne Barnabé-Hildebrand (Glenn), 23 petits-enfants, 2 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi ses sœurs et ses frères : Irène Turcotte, Annette Vermette, Thérèse Marion, Louise, Olive Sinew, Mathias (Agnes), Paul (Audrey).

Elle fut précédée par son époux Aimé (1998).

La messe des funérailles a eu lieu le lundi 20 novembre à 14 h en l'Église de Saint-Jean-Baptiste, présidée par M. l'abbé Paul Campeau. Il y a eu visionnement à 13 h 30 jusqu'à l'heure du service. L'inhumation, pour la famille seulement, aura lieu à une date ultérieure.

Un merci bien spécial au personnel du Foyer Valade pour leur empathie et leur dévouement auprès de notre maman.

Pour ceux qui le désire, un don peut être fait au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4 ou à la Fondation manitobain d'Alzheimer, 120, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G2.

*Ne pleurez pas, je vais à Dieu,
j'ai rejoint ceux que j'aimais
et j'attends ceux que j'aime.*

La direction des funérailles de Madame Rose-Aimée Barnabé a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

JOUR DU SOUVENIR

Des cigognes pour Sadako

Les élèves du collège Louis-Riel estiment que le Jour du Souvenir ne se limite pas aux cérémonies tenues le 11 novembre, mais demande plutôt un engagement de plus longue haleine.

Daniel BAHUAUD

Se voulant solidaires des enfants morts en temps de guerre, les quelque 700 élèves du collège Louis-Riel ont fabriqué 1 000 cigognes en papier, se rappelant du geste posé par une petite fille japonaise, Sadako Sasaki, victime de la bombe atomique.

« Le Jour du Souvenir, ce n'est pas seulement pour les soldats, mais pour tous les enfants affectés par la guerre, lance une élève en secondaire 3, Yanik Boily. Et c'est pour cela qu'on a encouragé tous les élèves à participer à notre projet, qui rappelle l'importance qu'ont l'espérance et la paix dans le monde. »

Accompagnée de ses condisciples en Secondaire 3, Melissa Boille, Chantal Ferré, Diane Grégoire et Bonnie Hansen et Janelle Labelle, Yanik Boily a invité l'école entière à faire de l'origami au nom de la paix. « Nous suivons tous le cours d'Histoire 30 S de Mme Carole Michalik, explique-t-elle. Elle nous a donné l'option soit de participer activement aux cérémonies du Jour du Souvenir, ou d'organiser un projet de groupe. Je venais de lire un article qui racontait l'histoire de Sadako Sasaki, et je me suis dit, "On a trouvé notre projet." »

L'histoire de Sadako Sasaki commence le 6 août, 1945, alors que la bombe atomique éclate sur la ville de Hiroshima. Sans pour autant mourir ce jour-là, la jeune résidante de la ville, a été fatalement atteinte. Elle est morte en 1955 des suites de l'explosion, emportée par la leucémie. Elle avait à peine dix ans.

Lorsqu'elle était mourante, Sadako Sasaki, se rappelant une légende japonaise, s'est mise à fabriquer des petites cigognes en papier. Au Japon, la cigogne est symbole de bonheur et de jeunesse éternelle. Selon la légende, celui qui fabrique 1 000 cigognes en papier verra son souhait exaucé. Or, Sadako, dont le vœu était l'avènement de la paix sur la terre, s'est éteinte avant de compléter ses 1 000 cigognes. Depuis, des millions de jeunes envoient chaque année des cigognes à Hiroshima, qui sont placées au pied du monument Sadako, construit en 1958.

« Comme la plupart des élèves du collège Louis-Riel, je n'avais pas auparavant entendu le récit de la vie de Sadako, souligne Bonnie Hansen. Ça m'a énormément touché. On a visité chaque classe, à partir du 9 novembre, leur expliquant notre projet et comment bien plier du papier pour fabriquer une petite cigogne.

« Ça pris du temps, mais je suis fière d'annoncer qu'on s'est rendu à 1 000 cigognes, poursuit-elle. L'engagement des élèves était incroyable. Plusieurs ont passé leur heure du midi à en fabriquer plus d'un. Il y a même une élève en huitième année qui en fait 25. »

Yanik Boily, elle aussi, est heureuse de son expérience, et espère qu'elle deviendra une tradition du collège Louis-Riel. « C'est une expérience à refaire, dit-elle. Ce qui m'a beaucoup impressionné, c'est que les élèves ont été très respectueux des cigognes que nous avons exposées dans les couloirs. Personne ne les a touchées. »

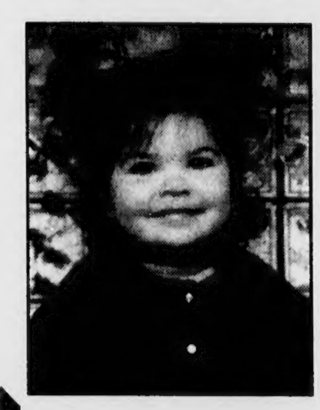
Les 1 000 cigognes seront envoyées à la Mairie de Hiroshima, qui s'occupera de les placer au pied du monument Sadako.



photo: Daniel Bahuaud

L'équipe Sadako du collège Louis-Riel, entourée de cigognes en papier fabriqués par les élèves de l'école. Sur la photo (de gauche à droite) on trouve Bonnie Hansen, Janelle Labelle, Diane Grégoire, Yanik Boily, Melissa Boille et Chantal Ferré.

T'es parent avec qui, toi ?

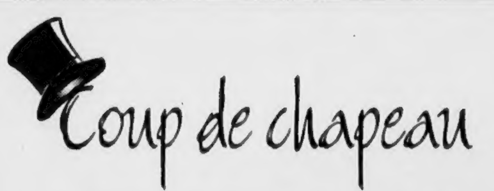


Bonjour!

Je m'appelle Céline Matyi. Je suis née le 21 mars 1999 à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Mes parents sont John et Angèle (Payette) Matyi. Mon grand frère que j'aime beaucoup s'appelle Alex.

Mes grands-parents sont Paul et Doreen (Roy) Payette et Joe et Barbara (Szalmasi) Matyi.



En collaboration avec la radio française de Radio-Canada, CKSB 1050 AM, La Liberté vous présente le Coup de chapeau de la semaine.





Cette semaine, le coup de chapeau de la semaine est remis à une résidente de La Montagne. C'est une enseignante passionnée de son métier et elle est très fortement attachée à sa communauté et aux enfants. C'est d'ailleurs le directeur adjoint de la Division scolaire franco-manitobaine, Louis Druwé, qui a proposé le coup de chapeau de cette semaine. Vous l'aurez sûrement deviné, le coup de chapeau de CKSB de cette semaine est remis à la directrice de l'école Gilbert-Rosset de Saint-Claude, Louise Gauthier.

À VOTRE SERVICE

La LIBERTÉ

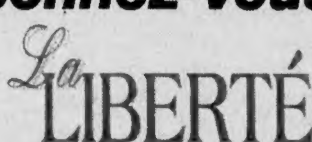
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

■ BLACK